

Pour découvrir les spécialités universitaires disponibles
**Les nouveaux bacheliers invités à consulter
le portail électronique étudiant**

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7236 - MARDI 22 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Nouveau droit de change
pour voyage à l'étranger

**La décision largement
saluée par les citoyens**

P04

Entraide judiciaire internationale

**335 demandes
adressées
par l'Algérie
à 32 pays**

Lire en page 03

P07

ORAN

Implantée dans la zone industrielle d'El Hamoul (Taфраoui)
**Vers une grande usine
de production de pneus**

Le Salon national du jeune artisan ouvre ses portes à Oran
Participation de 90 artisans de 35 wilayas

Après les jets-skis, des embarcations en bois sur les plages
Il y a un danger avéré!!!



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Protection des personnes physiques

Le ministre de la Justice présente le texte de loi devant les sénateurs



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a présenté, lundi, un exposé devant les membres du Conseil de la nation sur le texte de loi relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, et ce lors d'une séance plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou. Le ministre a souligné que ce projet de loi vise une adaptation aux normes internationales en vigueur dans ce domaine en vue de "relancer la coopération judiciaire internationale dans ses volets sécuritaire et judiciaire, notamment avec la hausse des affaires liées au

crime organisé transfrontalier". "La complexité des affaires liées à ce type de criminalité exige de recourir à des mécanismes de coopération judiciaire internationale", a ajouté le ministre, précisant que ce projet de loi "est à même de renforcer la coopération avec les instances internationales, en ce sens qu'il permettra de finaliser la mouture finale du projet d'accord en cours d'élaboration avec l'Agence de l'Union européenne de coopération judiciaire". Le texte prévoit aussi de "nombreuses garanties visant à protéger les données à caractère personnel traitées dans le cadre des procédures policières et judiciaires" et à "combler le vide juridique constaté dans ce domaine".

Judaïsation du Tombeau des Patriarches

L'Union parlementaire arabe condamne fermement le projet



L'Union parlementaire arabe a "fermement condamné" lundi le projet de l'entité sioniste visant à judaïser le Tombeau des Patriarches, situé dans la vieille ville d'El-Khalil, en Cisjordanie occupée. Dans une déclaration publiée au nom de l'instance, le président de l'Union parlementaire arabe et président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a exprimé sa "vive condamnation" et sa "profonde indignation" face au projet des autorités d'occupation sionistes de prendre le contrôle de la gestion et de la supervision du Tombeau des Patriarches, à la place du ministère palestinien des Affaires religieuses et de la municipalité d'El-Khalil. L'Union affirme que ce projet

"constitue une violation flagrante des droits religieux et culturels du peuple palestinien et représente une menace grave pour la sécurité et la stabilité dans la région. Il s'agit également d'une provocation aux sentiments des musulmans dans le monde entier". Dans sa déclaration, l'Union parlementaire arabe réaffirme son rejet "catégorique" de tels projets criminels visant à effacer l'identité du peuple palestinien. Elle appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités morales et juridiques, et à veiller à la préservation du statut historique et juridique du Tombeau des Patriarches ainsi que de tous les lieux saints dans les territoires palestiniens occupés.

1ère Région militaire

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite de travail



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN) et Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, ce lundi, une visite de travail et d'inspection à la Base centrale de ravitaillement «Chahid Mohamed Saoudi dit Si Mustapha» à Béni Merad, située dans la 1ère Région militaire, a indiqué un communiqué ministériel de la Défense nationale. Cette visite s'inscrit dans le cadre «du suivi de la mise en œuvre du plan de renouvellement et de modernisation des équipements et du matériel développés au ni-

veau de cette importante base», ajoute la même source. Après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée, accompagné du Général commandant les Forces terrestres, en présence des chefs de départements, de l'inspecteur général de l'Armée et de plusieurs directeurs centraux, a assisté à deux exposés présentés respectivement par le Directeur central du matériel et le Directeur général de la Base centrale de ravitaillement, comme il a inspecté différents ateliers de la base, notamment ceux de rénovation des véhicules chenillés, de fonderie et de fabrication.

AADL 3

Réponse aux demandes des souscripteurs dimanche prochain



L'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) répondra aux demandes des souscripteurs au programme location-vente (AADL 3) dimanche prochain, a-t-elle annoncé, ce lundi. L'Agence a affirmé par la voix de son Directeur général, Riad Guemdani que l'opération serait lancée dimanche 27 juillet à partir de 12:00. L'opération permettra de répondre aux sous-

cripteurs à ce programme de logement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les inscriptions au programme de logements «AADL 3» avaient été lancées en juillet 2024, le nombre de souscripteurs ayant atteint plus de 1,4 million, alors que plus de 900 000 souscripteurs remplissant les conditions requises ont été recensés jusqu'au mois de mai dernier.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA**Direction - Rédaction - Administration**
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed**Directeur de la Publication**
Abdellah BOUHALI**Directeur Technique**
Benyoucef Mohamed**Conception PAO**
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia**Diffusion Ouest:** Le Carrefour d'Algérie**«Pour votre Publicité, s'adresser à:**
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP**01, Avenue Pasteur Alger.**Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz**ANEP ORAN**agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Entraide judiciaire internationale 335 demandes adressées par l'Algérie à 32 pays

Par B.Habib

Pour garantir la traçabilité des revenus des criminels, l'Algérie a engagé 335 demandes d'entraide judiciaire internationale. Ce n'est pas mince comme efforts dans le domaine de la récupération des biens et des deniers spoliés ou détournés désormais cheval de bataille du président de la république depuis son accession au pouvoir. Résolument attachée et fidèle aux principes et mécanismes législatifs internationaux de prévention et de lutte contre la corruption, l'Algérie s'est engagée à activer ces derniers dans le cadre de l'équité et de la transparence dans ce domaine. Lun de ces mécanismes ou leviers législatifs s'appelle entraide judiciaire qui consiste à appliquer, prévenir, geler, confisquer, extradier des personnes poursuivies, ou demander des documents dans le cadre d'enquêtes et commissions rogatoires à partir d'un Etat étranger. Ce mécanisme pénal mais peut être aussi civil ou administratif selon le type du crime. Depuis l'investiture du président de la république M Abdelmadjid Tebboune le 19 décembre 2019, l'Algérie a amorcé un nouveau départ tant politique qu'économique avec à la clé la restitution des biens et avoirs de criminels de la ex «Isa-ba» jugés ou expatriés. Et le combat ne s'est pas terminé après puisque le pays n'en finit pas de traquer les «résidus » du crime organisé avec son corollaire les fonds expatriés ou détournés vers d'autres pays. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M.Lotfi Boudjemaa est revenu sur la question des avoirs et revenus issus des crimes commis en Algérie. Il a indiqué, dimanche à Alger, que l'Algérie avait adressé 335 demandes d'entraide judiciaire internationale à 32 pays dans le cadre de ses efforts visant à tracer, geler et confisquer les revenus criminels.

Dans une allocution prononcée à la cérémonie d'ouverture de la Journée africaine de lutte contre la corruption, organisée par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, c'est désormais le leitmotiv des Hautes autorités algériennes fond principalement sur l'Etat de droit qui s'appuie sur la nécessité de récupérer les deniers publics l'argent du peuple et du contribuable. M.Boudjemaa a affirmé que "la récupération des revenus résultant des crimes de corruption participe à la lutte contre ce fléau". Il a précisé que "les autorités judiciaires algériennes ont adressé 335 demandes d'entraide judiciaire internationale à 32 pays, sous forme de commissions rogatoires internationales, dans le cadre de ses efforts visant à tracer, geler et confisquer les revenus criminels". Une grande campagne est menée par l'Algérie pour restituer l'argent du peuple et de l'Etat à travers notamment un redéploiement sans précédent et permanent des représentations consulaires et diplomatiques algériennes à l'étranger de manière à faciliter le dialogue et à mieux ancrer la coopération pénale et judiciaire dans le respect mutuel et le partage des intérêts avec les pays étrangers."Les réponses des autorités judiciaires sollicitées varient d'un pays à l'autre", selon le ministre. Les autorités judiciaires algériennes ont également "adressé 53 demandes pour la récupération d'avoirs auprès de 11 pays, dont un pays africain", une opération qui "fait l'objet d'un suivi continu de la part des autorités judiciaires et de la commission nationale d'experts chargée de la récupération des fonds détournés vers l'étranger, qui coordonne les efforts entre les différents intervenants", a-t-il poursuivi. A cette fin, "l'Algérie a intensifié les démarches non-officiel-

les en adhérant à plusieurs réseaux internationaux, notamment l'Initiative (STAR), relevant de la Banque mondiale, le Forum mondial sur le recouvrement d'avoirs (GFAR), relevant de la Banque mondiale et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Réseau opérationnel mondial des autorités de détection et de répression spécialisées dans la lutte contre la corruption (Globe Network), le Centre international de coordination de la lutte contre la corruption (IACCC) et l'Institut inter-régional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) basé en Italie. Le ministre a également rappelé l'adhésion récente de l'Algérie au Réseau inter-agences pour le recouvrement des avoirs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (ARIN-MENA), soulignant que cette démarche a "donné un élan significatif aux demandes de récupération, après la tenue de rencontres bilatérales avec les Etats concernés, en marge de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, tenue en 2023". Evoquant les efforts du ministère de la Justice dans ce sens, M. Boudjemaa a cité l'organisation de rencontres périodiques par visioconférence avec les représentants des pays sollicités au titre de l'entraide judiciaire et le déplacement d'une délégation de la commission d'experts dans ces pays. Il a également mis en avant les démarches diplomatiques entreprises pour sensibiliser les représentants des autorités étrangères à l'importance de cette démarche, précisant que ces actions avaient permis la récupération de plusieurs biens et fonds. Concernant les obstacles rencontrés par l'Algérie dans ses efforts en la matière, le ministre a évoqué la complexité des procédures judiciaires des Etats concernés et la multiplicité des intervenants (autorités judiciaires et instances diplomatiques).

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les ghazzouis meurent de faim, le monde regarde

Oui, effectivement, le monde regarde passivement, ce qui se passe depuis plus de deux ans à Ghaza... Bon spectacle !! ... Ce ne sont pas uniquement les pays arabes et les pays musulmans, directement concernés par le problème. Mais, hélas, c'est le monde entier qui regarde hébété par le plus grand projet d'extermination raciale de ce siècle. Où sont passées les hyperpuissances de ce monde, notamment la Chine et la Russie ? Pas le moindre écho ! Aucune de ces puissances ne saurait réagir que s'il y a des intérêts à gratter dans son intervention. Intervenir pour des raisons humanitaires, cela n'existe plus désormais. Cela marche uniquement chez les sentimentaux, chez les idéalistes, dans les discours moralisateurs religieux, dans la charte des nations unies, par exemple ! Dans la politique proprement dite, c'est-à-dire «la réal politique», même si le peuple palestinien sera exterminé jusqu'à la dernière personne, cela ne va pas faire bouger un seul cheveu chez ces gens qui sont en train de conduire visiblement le monde vers l'abîme. L'auteur principal du crime Netanyahu est toujours en liberté, non pas en fuite, mais en continuant à exercer son métier de criminel, au vu et au su de tout le monde. Oui certes, il est condamné publiquement, par le TPI et tout le monde a appris la nouvelle au moment même de la condamnation. Cependant qui oserait s'approcher de lui, qui oserait, même, l'interroger ? Le bon côté de cette affaire, c'est que grâce à elle, le monde entier a eu l'occasion de connaître le vrai visage de cet ordre mondial sauvage, criminel et hypocrite. Ce monde où il n'y a pas de place pour les faibles...Avez-vous jeté un coup d'œil sur la charte des droits de l'Homme et du citoyen annoncée par l'ONU au moment même de sa création ? Il n'y a pas de plus juste et de plus droit !! Cette charte existait bel et bien au moment où les Palestiniens étaient chassés en groupes, tués et exterminés par les hordes terroristes sionistes du pays de leur ancêtres. Mais, cette charte, ce droit international, cet OTAN, n'ont rien fait afin de protéger ces Palestiniens chassés de chez eux. Et quand ces Palestiniens se sont organisés et armés afin de se défendre on les taxe cyniquement de terroristes. Depuis 1948 à ce jour, rien n'a changé. 75 ans durant, l'on continue à regarder passivement l'extermination de ce peuple, qui a faim, qui a soif et qui a surtout besoin d'être protégé pour ne pas être tué.

Institutions judiciaires

Lotfi Boudjemaa plaide pour l'amélioration de l'accueil

Par Nadira FOUAD

« Les plaintes récurrentes des administrés sont le signe d'un dysfonctionnement auquel il est impératif d'y remédier », vient de reconnaître officiellement le ministre de la justice Lotfi Boudjemaa depuis Médéa. L'amélioration de l'accueil des justiciables au sein des tribunaux algériens est une condition sine qua non pour répondre de manière plus efficace à leurs besoins. Voilà, en somme, l'appel lancé par le garde des Sceaux et ministre de la justice. E il renchérit : « tant que les citoyens continuent de se plaindre, cela signifie qu'il reste des efforts à fournir. Il faut les écouter, les orienter. Peut-être sont-ils dans l'erreur, ou ont-ils été mal conseillés. Quoi qu'il en soit, c'est à nous de résoudre le problème ». Partant de ce constat sans complaisance, le ministre a été interpellé à maintes reprises sur le fonctionnement de la justice, des dysfonctionnements et des lacunes. Lotfi Boudjemaa, faut le dire, est dé-

bordé par un agenda bien ficelé de par la multitude de projets de lois exposés au niveau des deux chambres parlementaires, ce qui ne lui laisse guère le temps de faire des visites inopinées, selon des sources judiciaires. Néanmoins, cette sortie à Médéa a été une aubaine pour voir de près la gestion de nos institutions judiciaires. Selon lui, les citoyens ne devraient plus avoir à se déplacer avec des dossiers volumineux : « Une carte d'identité biométrique devrait suffire pour prouver sa nationalité, obtenir un extrait de casier judiciaire ou procéder à une rectification à l'état civil ». Il précise dans ce sens que l'administration judiciaire doit aujourd'hui tirer parti des outils numériques pour simplifier les procédures et alléger les démarches des usagers. Le ministre a insisté sur le lien direct entre la qualité du service rendu et la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire : « Si nous parvenons à corriger ces dysfonctionnements, nous pourrions restaurer la confiance des citoyens. Dans le cas contrai-

re, les plaintes continueront de se multiplier ici, auprès du procureur général, du ministère, du wali... et nous continuerons de tourner en rond ». Enfin, le ministre a reconnu que les statistiques, aussi positives soient-elles, ne suffisent pas à refléter la réalité sur le terrain. Rappelons que le garde des Sceaux et de par son statut d'ex-Procureur de la Cour d'Alger avait déjà dénoncé dans ses sorties sur le terrain les lenteurs administratives qui entravent les bons services au niveau des juridictions car pour lui, il n'y aura « aucune tolérance » envers les responsables de ces attermoissements et entraves. Il avait déjà exprimé son ras le bol et partant son mécontentement face aux retards dans l'exécution des jugements, soulignant l'importance de réduire ces délais. Il est important de préciser que la rentrée judiciaire promet d'être plus active où il est attendu un vaste mouvement de changements des magistrats, de mutations et de fin de fonctions de certains, devant la complexité des dossiers qui pourront



être traités au niveau des juridictions, eu égard au contexte de mutation avec l'apparition de nouveaux dossiers surtout ceux des kidnappings d'enfants, des meurtres et crimes punis et réprimés par le code pénal et le code de procédure pénale qui vient d'être amendé encore une fois par les deux Chambres parlementaires.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Contre le feu, mobilisation totale

L'été 2025 brûle déjà d'inquiétude. Alors que les températures atteignent des sommets, l'Algérie déploie un dispositif d'exception pour contrer le fléau des feux de forêts, devenu aussi régulier qu'imprévisible. Au cœur de cette stratégie : la Protection civile, en première ligne, et une coordination multisectorielle renforcée. En tournée dans les wilayas de l'Est (El Tarf, Khenchela, Béjaïa, Tizi-Ouzou), le directeur général de la Protection civile, Boualem Bourelaf, inspecte sur le terrain les moyens engagés. Objectif : s'assurer que la machine opérationnelle est fin prête. Plus de 19.000 agents, 704 camions-citernes, 65 colonnes mobiles, 150 spécialistes du milieu périlleux, mais aussi 6 hélicoptères, 12 avions bombardiers d'eau, et des unités de reconnaissance aérienne : l'arsenal est là, massif, précis. Au-delà des chiffres, c'est une logique d'anticipation qui s'impose. Les détachements régionaux (DRIFF), les centres opérationnels, et les chefs de colonnes sont appelés à renforcer la coordination avec les forces de l'ordre, les forestiers et les collectivités locales. Car face à des incendies amplifiés par le changement climatique, l'union fait la force. Mais l'action ne s'arrête pas au terrain. À Tlemcen, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, insiste sur l'enjeu de la prévention : débroussaillage, pare-feux, points d'eau pour les aéronefs, réglementation stricte autour des zones boisées. Des campagnes de sensibilisation sont lancées dans les écoles, les mosquées, et à travers les médias pour impliquer les citoyens. Et désormais, la technologie entre dans la lutte. Drones thermiques, intelligence artificielle pour prédire les zones à risque, systèmes de détection précoce : l'innovation prend le relais de la seule mobilisation humaine. L'Algérie, marquée par les tragiques incendies de 2021, semble avoir retenu la leçon. Elle ne se contente plus d'éteindre les flammes : elle veut les prévenir, les anticiper, et les vaincre durablement. Cette bataille contre le feu, c'est aussi celle pour la vie, la nature et l'avenir.

Crédit Populaire d'Algérie (CPA) Lancement d'une nouvelle offre de financement

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) lance «Easy», une nouvelle offre de financement dédiée aux professionnels de la santé, aux commerçants et aux professions libérales. Annoncée via un communiqué, cette nouvelle offre vise à apporter plus de souplesse et d'accessibilité au financement de projets. Elle vient moderniser et remplacer les produits existants «Prolib» et «Promed», désormais intégrés dans la gamme «Easy». Celle-ci se décline en 4 solutions de financement sur mesure : Easy Develop: Un crédit de trésorerie à court terme (sous forme de découvert) destiné à couvrir les besoins de fonctionnement, les frais de formation ou la location de locaux. Easy Pro: Un crédit à moyen et long terme pour les professions libérales, permettant l'achat de matériel, l'acquisition de locaux professionnels ou leur aménagement. Easy Med: Un financement dédié aux professionnels de la santé, pour la création ou l'extension de cabinets médicaux. Easy Local: Un crédit exclusivement réservé aux commerçants pour l'acquisition d'un local neuf à usage commercial, qui ne doit pas être destiné à la location. Selon la banque, cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa stratégie commerciale globale visant à adapter ses offres aux besoins spécifiques des opérateurs économiques. Elle fait suite au lancement récent d'autres produits comme la carte à débit différé «Cpaye+» et le service de paiement mobile «CPAWimpy». Le CPA invite les clients intéressés à se rapprocher de son réseau d'agences ou à consulter son site web officiel pour obtenir plus d'informations.

Nouveau droit de change pour voyage à l'étranger

La décision largement saluée par les citoyens

La Banque d'Algérie a lancé, dimanche, les opérations de réservation du nouveau droit de change au profit des citoyens résidents souhaitant voyager à l'étranger, soit 750 euros pour les adultes et 300 euros pour les mineurs, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette mesure a été accueillie favorablement par les citoyens venus accomplir les formalités requises pour bénéficier de la nouvelle allocation. Le lancement officiel de cette opération s'est déroulé à la succursale Zighoud Youcef à Alger de la Banque d'Algérie, en parallèle avec sa mise en œuvre à travers l'ensemble des succursales du réseau de la Banque d'Algérie et des agences de six banques publiques à travers le territoire national. Cette démarche fait suite à la signature, jeudi dernier, par le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, de l'instruction 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger. A cette occasion, le directeur d'études chargé de la gestion de la direction de l'exploitation bancaire à la Direction générale du réseau et des systèmes de paiement à la Ban-

que d'Algérie, Mohamed Ameziane Achit a souligné que des mécanismes opérationnels appropriés et des moyens logistiques adaptés aux besoins des citoyens ont été mobilisés afin de garantir les conditions de confort et d'assurer une fluidité optimale dans l'octroi du droit de change pour les voyages à l'étranger et ce au niveau de toutes les succursales du réseau de la Banque d'Algérie et des agences des six banques publiques. Ces banques sont: la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP Banque), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque du développement local (BDL), ainsi que le Crédit populaire algérien (CPA), ajouté ce jour pour assurer ce service, en attendant l'intégration d'autres banques, selon le responsable. Quant aux nouvelles dispositions, il a précisé que le montant annuel maximal du droit de change pour les voyages à l'étranger, exprimé en dinars algériens, est fixé à 750 euros (ou l'équivalent en une autre devise librement convertible) pour les personnes âgées de 19 ans

et plus, et à 300 euros (ou l'équivalent en une devise librement convertible) pour les personnes âgées de 12 à moins de 19 ans. Ce droit de change est accordé une seule fois par année de référence (calculée à partir de son entrée en vigueur le 20 juillet 2025) pour un séjour égal ou supérieur à sept (7) jours. Ce montant annuel est exclusivement réservé à l'usage du voyageur bénéficiaire, a-t-il ajouté. Ainsi, le taux de change appliqué pour le calcul de la contre-valeur en dinars algériens correspond au taux de change manuel de vente de la devise en question au jour de l'opération. Concernant les formalités, la contre-valeur en dinars algérien du montant du droit de change doit être réglée au plus tard trois (3) jours ouvrables avant la date du voyage auprès des succursales de la Banque d'Algérie ou des agences banques concernées. Le dossier requis comprend principalement un passeport en cours de validité au nom du bénéficiaire, un document de voyage aller/retour (ou un reçu de taxe pour les voyages terrestres), ainsi qu'une copie du visa en cours de validité, le cas échéant, a-t-il précisé.

Sonatrach - société chinoise Sinopec

Accord de principe pour l'évaluation et le développement des bassins de Gourara et de Berkine-Est

Le groupe Sonatrach a signé, dimanche à Alger, un accord de principe avec la société chinoise Sinopec, visant à définir le cadre de coopération entre les deux parties, en prévision de la signature d'un ou plusieurs contrats d'hydrocarbures relatifs à des zones d'intérêt situées dans les bassins de Gourara et de Berkine-est. L'accord a été signé par Ferhat Ounoughi, vice président en charge du Business Développement et du marketing, et Wu Xiuli, Président directeur général du groupe chinois Sinopec Overseas Oil and Gas Limited (SOOGL), sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab. En vertu de cet accord, les deux parties discuteront du plan de travail à adopter pour l'évaluation et l'exploitation des ressources d'hydrocarbures dans les bassins de Gourara et de Berkine-est, en veillant à l'intégration des meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement et d'exploitation responsable des ressources na-

turelles. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a précisé que "cette signature, fruit d'un long processus de coopération et de travail conjoint, est à même d'ouvrir des perspectives prometteuses aux deux parties pour l'exploration des ressources en hydrocarbures dans les deux zones, ce qui renforcera les opportunités de partenariat et la conclusion de contrats d'hydrocarbures prometteurs dans le cadre d'une valorisation responsable et durable des richesses de notre pays". Hachichi a souligné que le groupe considère cet accord comme une étape "nouvelle et constructive" dans le contexte de la relation "historique" qui l'unit à Sinopec, soulignant que ce partenariat renouvelé "reflète la confiance mutuelle entre les deux parties et la convergence des vues quant à l'importance de développer nos ressources naturelles sur des bases scientifiques et techniques solides". Il s'est dit, par ailleurs, confiant que l'accord permettra aux deux parties de

lancer, à l'avenir, des projets de qualité "répondant aux aspirations de nos deux pays et peuples, et contribuant au développement durable des ressources énergétiques". Il a également précisé que l'accord permet aux deux parties de travailler dans les bassins de Gourara et de Berkine Est pour une durée de six (6) mois renouvelable, soulignant: "Nous espérons qu'au terme de cette période, un contrat d'hydrocarbures sera signé pour le développement de ces deux périmètres, à même de renforcer nos capacités de production". Hachichi a expliqué que cet accord s'inscrit dans le cadre du plan de développement de Sonatrach, notamment son engagement à élargir ses partenariats stratégiques et à ouvrir de nouvelles perspectives dans les domaines de l'exploration, du développement et de l'innovation, soulignant avoir perçu chez ses partenaires de "Sinopec" une forte volonté de porter la coopération à un niveau stratégique à la hauteur de la profondeur des relations traditionnelles entre l'Algérie et la Chine.

Bourse d'Alger

Feu vert à l'émission de titres participatifs de 200 millions de DA par BASA Algérie

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'émission de titres participatifs, d'un montant de 200 millions DA, par la société BASA Algérie SPA, a indiqué jeudi la Commission dans un communiqué. L'opération porte sur l'émission de 200.000 titres participatifs dématérialisés, d'une valeur nominale de 1000 DA l'unité, pour une durée de huit (8)

ans. Ces titres seront cotés sur le compartiment émergent du marché des titres de créance de la Bourse d'Alger, précise la même source. Le prix d'émission est fixé à 1000 DA par titre, soit 100% de sa valeur nominale, avec une souscription minimale de 1.000 titres par investisseur professionnel, selon la COSOB. S'agissant de la rémunération, la société émettrice propose une formule à taux fixe nul, avec un taux variable indexé sur le résultat net

réalisé à la clôture de chaque exercice. La partie variable sera versée entre le 30 juin et le 15 août de l'année suivante (N+1), ajoute le communiqué. La COSOB rappelle que BASA Algérie SPA, dotée d'un capital social de 50 millions DA, est active dans le domaine de la cosmétique naturelle. Elle développe et fabrique localement des produits de soins à base d'ingrédients d'origine végétale. La société a entamé ses activités en 2022.

Dispositif de lutte contre les feux de forêts Mobilisation de 19.000 éléments et d'un important matériel

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a mobilisé, cet été, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt, plus de 19.000 éléments d'intervention, tous grades confondus, a indiqué, dimanche à El-Tarf, le Directeur général de ce corps constitué, le colonel Boualem Bourelaf. Le DGPC, en visite d'inspection dans la wilaya d'El-Tarf, a précisé que cet effectif est appuyé par 704 camions anti-incendie répartis au niveau de 505 unités de la Protection civile, 3.770 Centres de surveillance à travers le territoire national (dont 65 Centres mobiles pour l'intervention rapide) et 198 autres relevant de 6 colonnes mobiles de lutte contre les incendies. Il a précisé que pour davantage d'efficacité dans la lutte contre les incendies de forêts, 150 éléments

du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, relevant de la Protection civile, sont prêts à intervenir, en plus d'avions de reconnaissance aérienne et d'hélicoptères. Le DGPC a insisté, au cours de la visite qu'il a effectuée à El-Tarf aux côtés de nombreux cadres centraux de ce corps et des autorités locales, sur l'état de préparation optimal des moyens humains et matériels déployés pour l'été 2025 en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêts et de superficies agricoles. Cette visite, a ajouté le colonel Bourelaf après avoir écouté, au siège de l'unité principale de la Protection civile d'El-Tarf, un exposé sur le dispositif mis en place dans cette wilaya, "s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme annuel de la DGPC

relatif au suivi sur le terrain de l'avancement des opérations sur le terrain, liées au dispositif opérationnel de lutte contre les feux de forêts". La visite de terrain vise également à s'enquérir des moyens opérationnels mis en place, notamment la colonne mobile, dans un contexte, de hausse sensible des températures au cours de cette période marquée par l'enregistrement de quelques feux de forêts", a ajouté M. Bourelaf, soulignant que les directives nécessaires ont été signifiées aux responsables locaux de la direction de la Protection civile et aux responsables de la colonne mobile, relatives, notamment, au renforcement de la coordination avec les différents secteurs comme la Conservation des forêts, la Gendarmerie et la Sûreté nationales.

Saison estivale Poursuite des sorties sur le terrain pour prévenir les intoxications alimentaires

Les directions du commerce intérieur et de la régulation du marché national poursuivent, à travers l'ensemble des wilayas du pays, leurs sorties de contrôle intensives sur le terrain visant à prévenir les intoxications alimentaires, dans le cadre du programme de contrôle mis en place pour la période estivale, a indiqué dimanche, un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. "Dans le cadre de la poursuite du programme de contrôle arrêté pour la période estivale et de l'intensification des sorties sur le terrain visant à prévenir les intoxications alimentaires, les directions du commerce intérieur et de la régulation du marché national poursuivent leurs efforts quotidiens sur le terrain afin de protéger la santé et la sécurité



des consommateurs à travers les différentes wilayas du pays", indique le communiqué. Cette initiative, selon le communiqué, s'inscrit dans le

cadre d'une "série d'interventions préventives visant à garantir la salubrité des produits proposés à la consommation et à limiter toute pratique susceptible de nuire à la santé des citoyens, notamment en période de fortes chaleurs et face à l'augmentation de la consommation de certains produits en été". Ces opérations visent également à renforcer la sensibilisation collective quant à l'importance du respect des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire, en particulier en cette période de fortes chaleurs qui accroît les risques d'intoxications alimentaires résultant d'une mauvaise conservation ou préparation, ou encore d'une exposition anarchique de produits périssables.

Utilisation des jet-skis Mesures coercitives contre les contrevenants



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, dimanche dans une instruction, les usagers des véhicules nautiques à moteur (VNM - Jet-skis) à respecter les règles de sécurité prévues par la loi, affirmant la prise de mesures coercitives contre les contrevenants. "Dans le cadre du suivi de la saison estivale 2025, plusieurs accidents de VNM ont été enregistrés au niveau des plages autorisées à la baignade, ce qui représente une menace pour la sécurité et le confort des estivants, notamment les enfants, et ce, en raison du non-respect par les usagers de ces véhicules des dispositions légales et réglementaires relatives à l'interdiction de leur utilisation à moins de 100 m de la zone réservée à la baignade", précise la même source. Le ministre a rappelé, à ce titre, que ces mesures s'inscrivent dans le cadre des dispositions de l'article 36 de la loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages.

Ecoles des Cadets de la Nation Excellents résultats avec un taux de réussite de 98,16% au BAC

Les Ecoles des Cadets de la Nation du cycle secondaire ont enregistré d'excellents résultats au baccalauréat (session juin 2025), avec la réussite à l'examen de 1129 cadettes et cadets, soit un taux de 98,16%, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Suite à l'annonce des résultats des épreuves du Baccalauréat pour la session juin 2025, les promotions des Ecoles des Cadets de la Nation du cycle secondaire, ont enregistré d'excellents résultats, dont 1129 cadettes et cadets ont obtenu leur baccalauréat, soit un taux de réussite de 98,16% sachant que dans la filière des mathématiques, le taux de réussite a atteint 100% et que les cadettes ont également enregistré un taux de 100% de réussite", précise la même source. "Ces excellents résultats reflètent l'intérêt particulier accordé par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire aux Ecoles des Cadets de la Nation. Ces exploits confirment également le haut niveau de ces Ecoles, ainsi que la rigueur et le dévouement des enseignants et des cadres œuvrant avec abnégation à atteindre les objectifs escomptés", note le communiqué. En cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire "présente ses félicitations à tous les lauréats et les cadres qui ont participé à la réalisation de ces résultats honorables, leur souhaitant davantage de succès et d'épanouissement", conclut le communiqué du MDN.

Pour découvrir les spécialités universitaires disponibles Les nouveaux bacheliers invités à consulter le portail électronique étudiant

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a invité, dimanche dans un communiqué, les nouveaux bacheliers (session juin 2025) à consulter le portail électronique étudiant (Portail du bachelier), afin de découvrir les spécialités universitaires disponibles et les conditions d'admission. "Les nouveaux bacheliers peuvent télécharger l'application mobile "Portail du bachelier" (Portail Bac) en scannant le QR code ou via le lien suivant :https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.mesrs.portail_bac. Sur ce portail, ils trouveront la circulaire ministérielle relative à l'orientation des bacheliers, ainsi que les spécialités proposées et les conditions d'admission", précise la même source. Le portail offre également "un assistant algorithmique", un outil intelligent qui aide les étudiants à choisir leurs spécialités en s'appuyant sur le traitement de leurs notes à l'aide de l'intelligence artificielle. Le portail contient aussi "un espace dédié aux formations et métiers pour découvrir les débouchés professionnels correspondant à chaque spécialité". En cliquant sur "l'icône +Inscriptions préliminaires+", les bacheliers pourront effectuer leur préinscription du 22 au 26 juillet 2025, tandis que les inscriptions définitives se feront exclusivement en ligne, du 10 au 15 août 2025", selon la même source. Le portail permet, en outre, de consulter les œuvres universitaires disponibles et permet aux étudiants de déposer leurs demandes pour bénéficier des œuvres offertes par l'Office national des œuvres universitaires (ONOU)", conclut le communiqué.

Electricité Nouveau pic de consommation enregistré

La consommation nationale d'énergie électrique a enregistré, dimanche, un nouveau pic atteignant 20.248 mégawatts à 14h46, a indiqué la société Sonelgaz via sa filiale Sonelgaz-Transport d'électricité et Opérateur système, précisant qu'il s'agit du sixième pic du mois en cours. La société a précisé, dans un communiqué, que ce pic coïncide avec la hausse sensible des températures dans plusieurs wilayas du pays, notamment les wilayas côtières et les régions de l'intérieur, qui connaissent également une forte augmentation du taux d'humidité. Face à ces défis, les équipes de Sonelgaz poursuivent leurs efforts pour maintenir la qualité et assurer la continuité du service, des efforts qui reflètent "le niveau de préparation et de professionnalisme sur le terrain, l'efficacité du plan d'action élaboré par Sonelgaz pour l'été 2025 et l'importance des grands investissements réalisés pour renforcer le réseau national", ajoute la même source. Par ailleurs, tout en répondant à la demande locale record, Sonelgaz continue d'exporter de l'électricité vers la Tunisie, selon le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF : 42002900031023

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHES

En application de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, il est porté à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/DJS/2025 paru sur les quotidiens nationaux le 14/05/2025 relatif au projet : « **Lot 09: Drainage des eaux pluviales et réalisation d'un parking et Lot 10: Éclairage du parking (Réservé aux Micros Entreprises)** », que les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Lots	Entreprise	Montant de la soumission (DA/ TTC)	Montant de la soumission après correction (DA/ TTC)	Note Technique	Délai de réalisation
Lot 09: Drainage des eaux pluviales et réalisation d'un parking	SARL BADACHE ET ASSOCIES (SBATPH) NIF : 000531010784040	17.733.142,00	17.583.202,00 Offre moins disante	56,67 /60 pts	Deux (02) mois
Lot 10: Éclairage du parking (Réservé aux Micros Entreprises)	BENTOLBA MOHAMED NIF : 192310105718217	1.634.822,00	1.634.822,00 Offre moins disante	27,50 /50 pts	Quarante (40) jours

Les soumissionnaires, intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

Les soumissionnaire qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran (Secrétariat général), dans les 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse et le BOMOP.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010532 22.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'hydrauliqueDirection de l'hydraulique
De la wilaya de Béchar
SERVICE SAM
Bureau des marchés
N° :/2025

MISE EN DEMEURE N° 01

Opération N°: G.S.G.C.L
Intitulé d'opération : Travaux des réseaux d'AEP à travers les communes de la wilaya .
MARCHÉ N° 26/2024 du 18/12/2024.
Objet du marché : Travaux des réseaux d'AEP commune de la wilaya : lot N°01 : cité évolutif (A) commune de Béchar.
- Vue le marché N° 24/2023 du 03/12/2023.
- Vue l'ODS du commencement des travaux N° 52/2024 du 18/12/2024.
- Vue l'écrit N° 30/2025 en date du 21/05/2025 émise par service d'AEP.
- Vue l'écrit N° 29/2025 en date du 21/05/2025 émise par service d'AEP.

MISE EN DEMEURE N° 01 :ETPGH HADDAD OMAR

LE BET ANBT sise à : CITE ALLAOUI KADOUR N°08 BECHAR
DJEDID WILAYA DE BECHAR titulaire d'un marché N°26/2024 relatif à : Travaux des réseaux d'AEP commune de la wilaya : lot N°01 : cité évolutif (A) commune de Béchar. , est mise en demeure à cause de la violation des obligations contractuelles.

Dans un délai de cinq jours (05) à compter de la date de la publication du présent avis sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, faute de quoi, il sera appliqué les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531010620 22.07.2025

HOLDING ELEC EL DJAZAIR
الصناعة الجزائرية للهاتف
INDUSTRIE ALGERIENNE DE LA TELEPHONIE
EPE INATEL SPA
Filiale du Groupe ENTC
Au capital social de 672 400 000 DA
Tel: 043 27 10 70, Fax: 043 27 79 65
E Mail: directiongenerale@inatel.dz

APPEL D'OFFRE NATIONAL & INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉMINIMALES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT A COMMANDE
N° 05/DG/2025

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Les soumissionnaires intéressés par appel d'offre national & international ouvert avec exigence de capacité minimales dans le cadre d'un contrat a commande N°05/DG/2025 relatif à : l'Acquisition des composants des Terminaux de Paiement Electronique (TPE) repartie en 06 lots. Paru aux journaux "el djemhouria" et "le carrefour d'Algérie" du 23/06/2025 sont informés que la date de dépôts des offres fixée initialement le 22/07/2025 est prorogée jusqu'au 03/08/2025 à 12H00.L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14H.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531100687 22.07.2025



المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر
ALICEF
GROUPE INDUSTRIEL DES CEMENTS D'ALGERIE
SOCIETE DES CEMENTS DE SAÏDA
« S.C.I.S. »

S.P.A. au capital social de : 1 050 000 000 DA : ش.ذ.ر. - رأسمالها الاجتماعي
N° Identification Fiscale : 099820100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98
SIEGE SOCIAL : 95 BP SAÏDA (W. SAÏDA) - Algérie.
Tél : (048)31.12.12 / (048)31.13.70 - Fax : (048)31.13.16
E-MAIL : sdg@scis.dz / sm.scis@yahoo.fr

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/ D.T/S.C.I.S/2025

La société des ciments de Saïda (S.C.I.S) lance un avis d'appel d'offres national et international ouvert pour les propriétaires/ exploitants des carrières d'extraction de minéral de fer « FOURNITURE ET TRANSPORT DE 30 000 TONNES DE MINÉRAI DE FER POUR LA SOCIETE DES CEMENTS DE SAÏDA »

Les entreprises concernées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de 50 000,00 DA auprès du secrétariat de la commission des achats de la SCIS Sis à Hassasna, wilaya de Saïda- Algérie ou par e-mail.

La date limite de dépôt des offres est le 31 AOUT 2025

1. L'OFFRE TECHNIQUE contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention : OFFRE TECHNIQUE.

2. L'OFFRE COMMERCIALE contenant la lettre de soumission, l'offre financière établie selon les exigences du cahier des charges, et le détail estimatif et quantitatif de l'offre financière : OFFRE COMMERCIALE.

Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et commerciale sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure fermée et anonyme sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

« A NE PAS OUVRIR »
SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES ACHATS DE LA SCIS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/ D.T/S.C.I.S/2025

« FOURNITURE ET TRANSPORT DE 30 000 TONNES DE MINÉRAI DE FER POUR LA SOCIETE DES CEMENTS DE SAÏDA

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent -vingt (120) jours de la date limite de remise de leurs offres.

NB : les offres doivent être déposées par les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés auprès du secrétariat de la commission des achats de la S.C.I.S, seul le cachet du secrétariat des achats faisant foi.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531100679 22.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE
SANG Affiliée à la fédération internationale des

organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: /0554321403 /0792906730
0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Implantée dans la zone industrielle d'El Hamoul (Taфраoui)
Vers une grande usine de production de pneus

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a affirmé dimanche à Oran que quatre projets de fabrication de pneus entreront en service en 2026, et devront permettre à l'Algérie de passer du statut de pays importateur à celui d'exportateur de pneus. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, en compagnie du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et du wali d'Oran, Samir Chibani, M. Rekkache a précisé que ces quatre projets, implantés à Oran, Sétif, Aïn M'lila (Oum El Bouaghi) et Touggourt disposeront d'une capacité totale de fabrication de 20 millions de pneus pour véhicules légers et lourds, ce qui permettra de couvrir les besoins nationaux en la matière et ouvrir les perspectives d'exportation de ces produits. Dans le cadre de cette visite, M. Rekkache a procédé à la pose de la première pierre d'une usine de production de pneus de la société "El Hadj Arabi Industries", implantée dans la zone industrielle d'El Hamoul, dans la commune de Taфраoui. Ce projet sera réalisé en partenariat avec l'entreprise chinoise "Doublestar", et produira des pneus conformes aux normes internationales pour le marché national, tandis que le surplus sera destiné à l'exportation vers le Moyen-Orient, l'Europe et l'Amérique, selon les explications données sur place. Un investissement de l'ordre de 50 milliards de dinars a été mobi-



lisé pour la concrétisation de ce projet, avec une capacité de production initiale d'au moins 7 millions de pneus pour atteindre 22 millions par an, à terme. Une fois opérationnel, ce projet permettra la création de 2 000 emplois directs et devrait réduire la facture d'importation d'environ 200 millions de dollars tout en générant près de 300 millions de dollars de revenus en devises, selon les responsables du projet. Rekkache a souligné que ces projets s'inscrivent dans la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à atteindre la souveraineté industrielle, notamment dans les secteurs liés aux produits de grande consommation. De son côté, le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, a mis en avant l'importance du partenariat avec l'entreprise chinoise "Doublestar", qui dispose d'un réseau

mondial de distribution, ce qui facilitera l'exportation du produit. Par ailleurs, il a été également procédé à la pose de la première pierre de l'usine "Tazi Agro Industry" pour la production de lait infantile, située dans la zone d'activités de Hassi Ben Okba. Selon les données fournies, l'investissement consenti pour la réalisation de cette usine s'élève à 5,5 milliards de dinars, avec une capacité de production annuelle de 40 millions de boîtes de lait infantile. In situ, M. Rekkache a assuré que l'AAPI oeuvrera à accompagner ce projet et tous ceux ayant une forte valeur ajoutée, jusqu'à la mise en exploitation. A son entrée en activité, dans deux ans, cette usine devrait créer plus de 200 emplois. De son côté, M. Moula a rappelé que les orientations du président de la République d'encourager les projets liés à la production de cette matière stratégique.

Taфраoui et le projet de son approvisionnement en eau potable
Un projet qui en dit long

Par B.Habib

Le projet grandiose, consistant en approvisionnement de la population de la commune de Taфраoui et de ses environs et particulièrement de l'usine automobile «Fiat» en eau potable, saine et pure, va entrer en exploitation prochainement. Une guerre sans merci est en effet déployée par les services de la Direction des Ressources en Eau (DRE) de la wilaya d'Oran, pour venir à bout de la lancinante problématique,

liée principalement à l'approvisionnement en eau potable de cette région à vocation agricole mais aussi à grand potentiel industriel, ces dernières années, des suites de l'implantation de plusieurs entités économiques, à l'image de l'usine «Fiat» et de la zone d'activités qui y prend place, sur près de 600 ha de superficie. Le transfert de l'eau potable, réalisé vers cette région, à partir de Oued Tlélat sur une distance de 55 km, est doté d'un réservoir de 7.000 mètres cubes et de deux stations de relevage, pour régler

définitivement la crise de l'eau à Oued Tlélat et Taфраoui. Selon des données récentes, ce projet serait à un taux de réalisation de 90% et tout porte à croire que la crise d'eau pourrait être réglée à la prochaine rentrée sociale d'autant plus que la cadence des travaux en cours est aujourd'hui importante. Il est utile de préciser que les travaux des deux puits ont d'ores et déjà été finalisés à la fin de 2024, de même pour ce qui est du forage et de la réalisation de l'adduction principale, longue de plus de 50 km.

Le Salon national du jeune artisan ouvre ses portes à Oran
Participation de 90 artisans de 35 wilayas

Le Salon national du jeune artisan s'est ouvert, samedi soir, au village méditerranéen d'Oran, avec la participation de plus de 90 artisans de 35 wilayas, exerçant dans divers domaines de l'artisanat. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel, Abdelhak Kerdid représentant la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, du directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), Abdelkrim Berki, de la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Souad Bendjemil, ainsi que des autorités locales. Cette manifestation vise à

encourager les jeunes à préserver et perpétuer les métiers artisanaux, tout en valorisant leur contribution dans le domaine de la créativité et l'amélioration des produits artisanaux, tant sur le plan de la performance que du marketing, a indiqué M. Kerdid, lors de l'ouverture du salon organisé sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Il a ajouté que le salon constitue un espace d'échange d'expériences entre jeunes artisans, d'acquisition de nouveaux savoir-faire pour développer leurs produits, ainsi qu'une plateforme de contact direct avec le client, permettant aux exposants de faire connaître leurs créations, de mieux cibler les besoins du marché pour

améliorer leur offre. De son côté, M. Berki a souligné que l'Algérie compte environ 465 000 artisans, dont 25 pour cent sont des jeunes. Il a indiqué que la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers a mis en place un programme spécial pour cette catégorie, qui comprend notamment des formations sur le marketing numérique, l'usage de l'intelligence artificielle, et la prise de contact avec les startups pour exploiter les plateformes numériques de vente et de promotion. Organisé par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, ce salon prévoit des récompenses pour le meilleur produit artisanal et le meilleur stand, selon le même responsable.

Après sa brillante réussite au baccalauréat 2025
Le lauréat honoré par la visite du wali



Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a rendu visite à l'élève «Boukhtache Habib Allah», après sa brillante réussite au baccalauréat 2025, obtenant la première place d'Oran avec une moyenne de 19,38. Le wali était accompagné lors de cette visite, destinée à féliciter ce brillant élève, du Directeur de l'Éducation Nationale, le président de l'Assemblée Populaire de commune d'Aïn Turk et des Services de la Sûreté Nationale. Le wali a félicité l'élève exceptionnel pour ses efforts et sa persévérance, lui souhaitant plein succès dans son parcours universitaire. À cette occasion, le wali a exprimé sa joie et sa gratitude pour cette réussite, source de fierté pour la wilaya.

Après les jets-skis, des embarcations en bois sur les plages
Il y a un danger avéré!!!



Les loueurs de tables sur les plages oranaises, semblent ne pas vouloir baisser les bras devant les opérations d'éradication du phénomène de la location illégale des tables et parasols. Depuis quelques jours, un autre phénomène a vu le jour. Des jeunes qui semblent être issus des communes côtières, se sont lancés dans une autre activité. C'est les balades en mer sur des embarcations en bois, généralement destinées à la pêche. Le prix de la balade varie d'une embarcation à une autre. Malheureusement, cette activité illégale n'est pas sans danger, puisque les embarcations en question arrivent au milieu des baigneurs, en majorité des enfants en grand nombre. Ces embarcations sont dotées de moteur puissant, avec des hélices qui peuvent être à l'origine de graves accidents. Selon nos sources, cette activité est exercée sans être soumise à aucun règlement. Ce rapprochement des jets-skis et embarcations jusqu'aux baigneurs, a déjà été derrière de graves accidents mortels. Tout en étant favorable aux balades en mer réglementées, certains baigneurs rencontrés sur les plages ont exprimé leur inquiétude devant cette situation. La raison n'est autre que l'absence des moyens de sécurité, comme les gilets de sauvetage. **A.Kader**

CNAS Maghnia
Réalisation d'un nouveau centre payeur



Maghnia dont la population avoisine les 350 000 habitants, bénéficiera bientôt d'un deuxième centre payeur de la CNAS, situé au centre-ville. Il sera prochainement inauguré par la directrice de wilaya, Mme Lamouri. Disposant déjà d'un premier centre, situé à la sortie est de la ville, cette infrastructure vient s'ajouter à d'autres, comme le centre d'imagerie qui accueille des patients d'autres dairas (Ghazaouet, Nedroma, Sebra, Marsat ben M'hidi, Béni Boussaïd) et wilaya, à l'instar de Sidi Bel Abbès, Oran et autres de l'Ouest, des centres de soins avec des médecins généralistes, une spécialiste en gynécologie, pédiatrie, en plus des analyses sanguins... Un personnel compétent.

M.AMMAMI

BAC à Saïda
Un taux de réussite de 48, 71%

La wilaya de Saida a enregistré un taux de réussite de 48,71% aux dernières épreuves de l'examen du BAC. En baisse par rapport à l'année dernière. Donc, sur les 9818 candidats, presque la moitié n'a pu décrocher le Sésame. Ainsi, l'élève Ardjani Bouchraa Khadidja, du lycée "Kadi Mohamed" de Saida-Ville, a obtenu la moyenne de 18,98, suivie par Cheref Maria, du lycée "Bouanani Djillali" de la Cité Nasr avec une moyenne de 18,71. Il convient de rappeler que le taux de réussite à l'examen du BEM pour la session de Juin 2025 est de 49,10%.

OULD OGBAN

Sonelgaz de Relizane
76 cas de vols de transformateurs et de câbles électriques

La Société de Distribution d'Electricité et de Gaz Sonelgaz de la wilaya de Relizane a enregistré 76 cas de vol de transformateurs et de câbles électriques durant le premier semestre de l'année en cours, où environ 19,20 km de fils électriques ont été volés en plus de 05 transformateurs électriques. Ces cas de vol ont été déferés devant les autorités sécuritaires et judiciaires après que les procédures nécessaires ont été complétées par les services techniques des services de l'électricité affiliés à l'entreprise. Selon la direction de Sonelgaz, un tel comportement impacte directement la performance et la mission des services de l'entreprise, qui visent à fournir aux clients de l'électricité et assurer un service de qualité et continu. Cela a entraîné des fluctuations dans l'approvisionnement en électricité de plus de 277 clients de l'entreprise au cours de cette période, en plus des dangers que ce phénomène peut causer à la sécurité et aux biens des citoyens. Afin de lutter contre de telles pratiques, Sonelgaz appelle à une culture de signalement pour réduire ce phénomène devenu une menace pour les clients et l'entreprise.

N. Ouadah

Baccalauréat à Sidi Bel Abbès
Entre dynamiques de régression et pôles d'excellence

Par Mohamed Nouar

La publication des résultats de la session de juin 2025 du baccalauréat pour la wilaya de Sidi Bel Abbès révèle un taux de réussite de 57,60% sur un contingent de 12 891 candidats. Cette donnée représente une régression significative comparativement au 69,28% enregistré l'année précédente, ce qui exige une analyse exhaustive des trajectoires et des dynamiques éducatives en vigueur au sein du système académique local. Cette disparité interannuelle met en exergue la nécessité d'une investigation approfondie des facteurs endogènes et exogènes susceptibles d'influencer ces performances. Au-delà de la statistique agrégée, l'édition 2025 du baccalauréat a été caractérisée par des réussites individuelles d'exception, incarnées par la performance de Abbed Rihem, élève du lycée Azza Abdelkader de Sidi Bel Abbès. Ayant obtenu une moyenne de 19,41 sur 20 en sciences expérimentales, elle s'est distinguée comme la major de wilaya. Cette excellence académique a été officiellement reconnue et valorisée par le wali de Sidi Bel Abbès Kamel Hadji qui a honoré l'étudiante à son domicile, lui octroyant un présent et une attestation. Cette démarche institutionnelle souligne l'importance accordée à la promotion du mérite et à l'incitation à la persévérance scolaire au sein de la commu-

nauté éducative. Les deuxième et troisième rangs du classement individuel ont été respectivement occupés par Belhadj Radhia Amal du lycée Taïbi Larbi, avec une moyenne de 19,19 et Saboundji Asmaa du lycée Boukhari Abdelkader, qui a obtenu 18,64. Ces résultats attestent de la persistance de pôles d'excellence intrinsèques au système éducatif local, démontrant une résilience individuelle notable malgré la tendance globale de fléchissement du taux de réussite. L'examen des performances agrégées par établissement scolaire révèle des distinctions notoires. Le lycée privé El Qiyem El-Hadaria se démarque par un taux de réussite parfait de 100%, ce qui corrobore l'efficacité des environnements d'apprentissage et des stratégies pédagogiques adoptées par certaines structures privées. Ce succès est suivi par le lycée Bouroumi Ali de Tessala, qui affiche un taux de réussite de 90,91%. Le lycée Azza Abdelkader de Sidi Bel Abbès, dont est issue la major de wilaya, se positionne en troisième lieu avec 90,05%, illustrant la qualité de son encadrement pédagogique et la pertinence de ses méthodes d'enseignement. Enfin, le lycée Mohamed Al-Ouraghi de Lmatar complète ce quartet de tête avec un taux de 89,53%. Ces disparités de performances entre établissements appellent à une réflexion approfondie sur les facteurs endogènes et exogènes qui influen-

cent la réussite éducative, notamment les ressources pédagogiques, les pratiques didactiques, le soutien institutionnel et les dynamiques socio-économiques des populations scolaires. L'annonce de ces résultats a généré une effervescence significative au sein de la wilaya, matérialisée par des célébrations publiques et familiales. Les manifestations de joie, telles que les youyous et les klaxons, témoignent de la haute valeur sociale et culturelle attribuée au baccalauréat, perçu non seulement comme un rite de passage académique, mais également comme un garant symbolique d'un avenir socio-économique prometteur. Bien que la diminution du taux de réussite global constitue un indicateur qui nécessite une analyse systémique des stratégies éducatives et des défis structurels, les réussites individuelles et les performances remarquables de certains établissements démontrent la résilience et le potentiel intrinsèque de la jeunesse de Sidi Bel Abbès. Il devient impératif d'engager une recherche approfondie et pluridisciplinaire pour identifier les causes multifactorielles de cette régression et de développer des politiques éducatives adaptées et proactives en vue des sessions futures. L'objectif ultime est d'optimiser les conditions de succès pour l'ensemble des candidats, garantissant ainsi l'équité et l'excellence du système éducatif local.

Bac à Tiaret
Le wali chez la lauréate Ismaili Wissal avec 18,92 de moyenne

Par L. Bouhala

Après l'annonce officielle ce dimanche des résultats du baccalauréat, session juin 2025, le Wali de la wilaya de Tiaret, M. Said Khalil a rendu visite dans l'après-midi de ce dimanche, accompagné du Président de l'Assemblée Populaire de la wilaya, M. Oukel Bekhira, au domicile parental de l'heureuse lauréate élève Ismaili Wissal dans la commune d'Aïn Kermès, 50 kilomètres au sud-ouest de chef-lieu de wilaya Tiaret, après avoir réussi son Bac avec excellence, obtenant ainsi la première place au niveau de la wilaya de Tiaret avec une moyenne de 18,92, en présence des autorités locales de la daïra d'Aïn Kermès, du Président de l'Assemblée Populaire communale d'Aïn Kermès et du



personnel éducatif du lycée Khalil Mohamed d'Aïn Kermès. M. le Wali a félicité l'heureuse lycéenne Wissal pour ses efforts et sa persévérance fournis durant toute une longue année scolaire, tout en lui souhaitant

d'autres réussites et succès dans son parcours universitaire. M. Said Khalil a tenu aussi à féliciter toutes et tous les élèves ayant décroché leur billet universitaire à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Tiaret.

Tiaret
Porté disparu durant des heures, Nour Adam, retrouvé sain et sauf

Grâce à Dieu et à la mobilisation générale de la Protection civile, des services de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté de wilaya, des services des Forêts et de toute la population de la cité «Bouhenni Mohamed», lieu de résidence parentale du disparu, l'enfant Nour Adam, âgé seulement de 07 ans, disparu après avoir quitté, ce dimanche, vers midi, l'école coranique, a été retrouvé sain et sauf. Les recherches qui ont duré près de quatre heures, ont été supervisées par la Direction de la Protection civile de la wilaya de Tiaret, dirigée par le colonel Ali Gharbi qui a mobilisé d'importantes ressources humaines et matérielles, notamment par la mobilisation de 45 agents de divers grades, l'unité cinotechnique, 06 camions légers de lutte contre l'incendie, une ambulance, un bus pour le transport des agents et un véhicule de communication et de transmission. Ces recherches ont été appuyées par les services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté de wilaya. Tous les services ayant participé à ces efforts remercient tous ceux qui ont contribué et soutenu les recherches, des citoyens aux autorités locales, pour leur esprit de solidarité et leurs recherches dans des conditions climatiques très rudes.

L.Bouhala



Médéa

Une annexe de l'ENS dès la rentrée universitaire

L'Université Yahia Farès de Médéa accueillera une nouvelle annexe de l'École Normale Supérieure (ENS) à compter de la rentrée universitaire 2025-2026. Cette structure proposera des cursus de formation destinés aux futurs enseignants des trois paliers de l'éducation nationale, a annoncé le rectorat dimanche. L'ouverture de cette annexe stratégique vise à consolider la formation des cadres éducatifs et à renforcer les compétences du personnel enseignant des cycles primaire, moyen et secondaire. Selon le rectorat de l'Université Yahia Farès, la nouvelle structure disposera d'une capacité d'accueil de 900 places pédagogiques. L'offre de formation sera répartie en trois parcours distincts pour répondre aux besoins spécifiques de chaque niveau d'enseignement. Le premier parcours sera dédié à la formation des Professeurs de l'Enseignement Primaire (PEP), avec des spécialisations en langue arabe et en français. Le deuxième cursus concernera les Professeurs



de l'Enseignement Moyen (PEM) et couvrira un large éventail de disciplines: langue arabe, français, anglais, sciences naturelles, physique et mathématiques. Enfin, le troisième parcours formera les Professeurs de l'Enseignement Secondaire (PES) dans les domaines de la langue arabe, des sciences physiques, de l'informatique et des sciences écono-

miques. L'encadrement pédagogique sera assuré par les enseignants de l'Université Yahia Farès, garantissant ainsi une formation de haut niveau. Cette initiative a pour objectif de répondre aux besoins du secteur de l'éducation nationale et de contribuer significativement à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, a conclu le rectorat.

Djelfa

Réalisation en cours d'infrastructures sportives et de jeunesse à Guettara et Oum Laâdham

Des infrastructures sportives et de jeunesse sont en cours de réalisation dans les communes de Guettara et d'Oum Laâdham, dans le sud de Djelfa, dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire destiné à cette wilaya, a-t-on appris auprès de la direction de la jeunesse et des sports. Parmi ces projets de développement, qui répondent aux aspirations et aux intérêts des citoyens, notamment des jeunes, figure la

construction d'une salle de sport spécialisée dans la commune d'Oum Laâdham. Une enveloppe financière de plus de 85 millions de dinars a été allouée à ce projet, qui devra être achevé dans un délai de six mois, a précisé la source. Dans la même commune, la première pierre d'un complexe sportif de proximité, dont la construction doit s'achever en 12 mois, a été posée. Ce complexe constitue un pilier solide pour la promotion des activités sportives au profit

des jeunes et des sportifs de la commune, a souligné la même source. A Guettara, la construction d'une auberge de jeunes de 50 lits a débuté, pour un budget de plus de 65 millions de dinars. Pour rappel, ces projets s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire destiné à cette wilaya, qui comprend notamment la construction de salles de sport spécialisées, de stades de proximité et de piscines dans plusieurs communes.

El-Tarf

Journée de sensibilisation à la prévention des noyades dans les plages d'El Kala

La Direction générale de la protection civile (DGPC) a organisé, samedi dans la ville côtière d'El Kala (El Tarf), en coordination avec la direction de wilaya de ce corps constitué, une journée de sensibilisation sur la prévention des noyades sur les plages. Le responsable de la communication de la direction de wilaya, le capitaine Seifeddine Madaci, a indiqué à l'APS, en marge de cette journée de sensibilisation, que cette opération s'inscrit dans le cadre de la promotion, auprès des citoyens, de la culture de la prévention, précisant que cette initiative concerne les plages surveillées et non surveillées situées à El Kala, où des recommandations sont prodiguées aux vacanciers.

Des conseils et des orientations qui exhortent les citoyens à prendre conscience du danger que représente la baignade dans les endroits non autorisés et à respecter les drapeaux d'avertissement (vert, orange et rouge), et des consignes des maîtres-nageurs, a-t-il précisé. Il a ajouté que des » conseils directs « sont égale-



ment donnés aux familles, notamment aux parents afin qu'ils exercent une surveillance étroite de leurs enfants et d'éviter, surtout, de les laisser seuls. Cette journée de sensibilisation s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par la Protection civile pour réduire le nombre de noyades enregistrées chaque année en dépit des campagnes de sensibilisation, a indiqué la même source, soulignant que les services

de la Protection civile restent, en tout état de cause, mobilisés tout au long de la saison estivale pour assurer la sécurité des citoyens. Appelant de nouveau les estivants à faire preuve de conscience et de responsabilité lorsqu'ils se rendent sur les plages, M. Madaci a fait savoir que cette campagne, entamée à d'El Kala, ciblera, dans les prochains jours les plages des communes de Chatt et de Ben M'hidi, dans la même wilaya.

Raounak Zani de Souk Ahras

Meilleure moyenne au baccalauréat à l'échelle nationale



L'élève Raounak Zani du lycée Sahraoui-Zoughlami de Taoura à Souk Ahras a accueilli dimanche la nouvelle de son classement à la 1ère place nationale au baccalauréat 2025 (filière génie électrique) avec une moyenne de 19,70 avec une "immense fierté", et souligné que ce résultat était le fruit de sa volonté et détermination à réussir ses études. Rencontre à son domicile dans la commune de Taoura, Raounak a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que sa réussite est due à sa volonté, à sa détermination, à son assiduité, mais aussi au soutien de ses parents tout au long de son parcours scolaire. En tête des classements tout le long de sa scolarité, cette élève exceptionnelle voudrait poursuivre ses études à l'Ecole nationale supérieure d'Intelligence artificielle (ENSIA), au pôle technologique de Sidi Abdallah (Alger), car, a-t-elle affirmé, "je me suis pleinement investie dans cette nouvelle discipline scientifique". Pour sa part, le père de cette brillante bachelière a déclaré que la réussite de sa fille était "attendue et amplement méritée après un parcours scolaire sérieux et des efforts continus".

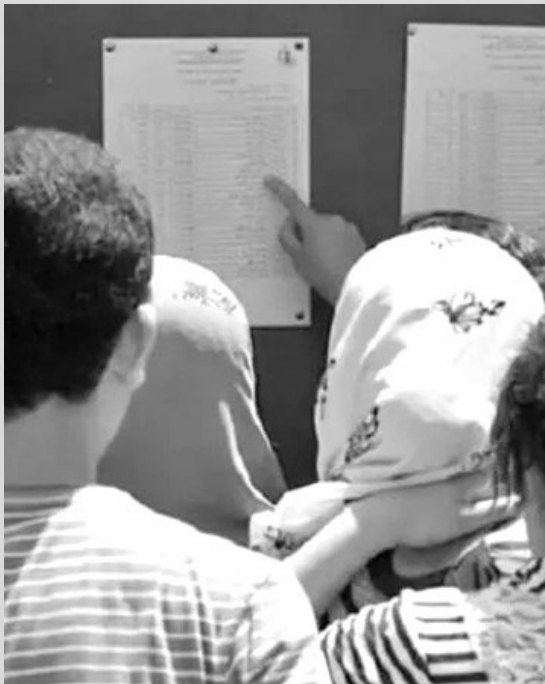
Candidat à besoins spécifiques à El Tarf Salah Hamdani se classe 1er en Algérie dans cette catégorie

L'élève Salah Hamdani, jeune handicapé moteur de la commune de Dréan (El Tarf) s'est armé de détermination et de persévérance lors des épreuves du baccalauréat 2025, ce qui lui a permis de décrocher son sésame pour l'université en obtenant la plus haute moyenne nationale dans cette catégorie, soit 18,29. "J'ai toujours suivi mes cours avec assiduité dès mon jeune âge", a affirmé Salah qui a suivi son cursus scolaire au lycée Allagui Salah Bentalhi de Dréan avant de se présenter, bravant son handicap, au baccalauréat, section Economie et Gestion. S'exprimant lors d'une visite que lui a rendu, en guise d'hommage, au domicile familial, le wali, Mohamed Meziane, accompagné des autorités locales civiles militaires, le lauréat classé n 1 en Algérie dans la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, a souligné avoir "défié son handicap moteur, voulant prouver qu'il méritait, de réussir malgré les circonstances". Salah Hamdani a également tenu à évoquer "la grande attention que (lui) ont accordé sa famille et le personnel administratif et pédagogique du lycée où il étudiait, et qui lui ont donné tous les moyens de réussir et d'exceller". Pour rappel, Salah avait été honoré en 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, après avoir décroché le Brevet d'enseignement moyen (BEM) avec une moyenne élevée. "J'espère poursuivre mes études universitaires dans le domaine de la gestion des affaires, et le management dans l'optique de créer ma propre entreprise à l'avenir", a-t-il ajouté, mû par une légitime ambition. La maman du lauréat, affirmant "ressentir une joie indescriptible", a souligné, pour sa part, que son fils a "toujours brillé par son ambition et son intelligence". Le père, de son côté, a assuré à l'APS que son fils a "fourni des très grands efforts pour parvenir à ce résultat, et tout le mérite lui revient, même si, de notre côté, nous n'avons ménagé aucun effort pour l'aider et répondre à tous ses besoins".

BAC 2025

L'excellence au rendez-vous malgré un recul du taux de réussite

Le verdict du baccalauréat 2025 est tombé. Avec un taux de réussite de 54,22 %, la wilaya de Mostaganem enregistre une baisse notable par rapport à l'année précédente (60,56 %). Un recul qui soulève des interrogations, mais qui ne doit pas occulter des parcours individuels d'exception.



tion, incarnés par des élèves et établissements qui ont su tirer leur épingle du jeu. Malgré un contexte général en demi-teinte, certains établissements se sont illustrés. C'est le cas du lycée Charef Maârouf de Fornaka, qui s'impose en tête du classement local avec un taux de réussite impressionnant de 83,33 %. Ce résultat témoigne d'un encadrement pédagogique solide et d'un engagement collectif.

Une moyenne exceptionnelle de 19,11 pour une élève rurale

La révélation de cette session vient sans conteste de Khaloua Benadri, élève en filière technique mathématiques au lycée Ahmed Mehdaoui de Sidi Lakhdar. Originaire d'une zone rurale, elle décroche la meilleure moyenne de la wilaya avec 19,11/20, se plaçant parmi les meilleurs bacheliers à l'échelle nationale.

Amina Benmenaour, la force de surmonter le handicap

Autre moment fort de cette édition : la réussite d'Amina Benmenaour, élève malvoyante du lycée Idriss Senoussi de Mostaganem, qui a obtenu son bac avec une moyenne honorable de 15,29/20. Première de la wilaya parmi les candidats en situation de handicap visuel, Amina incarne une leçon de courage, de résilience et de détermination.

Des réussites individuelles dans un climat d'interrogation

Si la baisse du taux global de réussite interpelle, ces trajectoires individuelles rappellent que le baccalauréat reste, avant tout, une aventure humaine. La rigueur pédagogique, le soutien familial et la volonté personnelle continuent de faire la différence, même dans un système soumis à de nombreuses pressions. Dans l'ombre des chiffres, brillent les efforts silencieux de ces jeunes qui forcent l'admiration.

L. Hagani

La «Matmora»

Un mode de conservation ancestral

Par H. Med Soltane

Le mot «Matmora» vient de l'arabe, dérivé du verbe, toujours en arabe, «tamara», qui signifie ensevelir, enterrer. Cela reflète bien le principe : enterrer les céréales pour les protéger. C'était un lieu de conservation des denrées agricoles, en particulier les céréales, dans les zones rurales sans infrastructure moderne. Elle permettait d'éviter les pillages, l'humidité, les nuisibles et les variations de température. Ce mode de stockage a été utilisé depuis l'Antiquité berbère, repris ensuite par les civilisations arabes, puis transmis de génération en génération. Sa forme était comme un puits circulaire ou ovale de 1 à 2 mètres de diamètre, de 2 à 4 mètres de profondeur, parfois plus creusé dans un sol argileux ou de calcaire. Des parois souvent enduites d'argile, parfois tapissées de paille ou de chaux pour l'isolation. Le silo était hermétiquement fermé avec un couvercle en pierre ou en bois, parfois recouvert de terre et dissimulé pour le camouflage. La Matmora dans les campagnes de Mostaganem : Dans les douars et hameaux de l'arrière-pays mostaganémois (vers Mazouna, Oued El Kheir, Aïn Nouissy, Ouled Boughalem...), les Matmorates



étaient très répandues : Chaque famille paysanne ou clan tribal possédait une ou plusieurs Matmorates communautaires ou privées. Pendant les récoltes, on y stockait les excédents en vue des périodes de soudure, ou pour protéger les semences pour la saison suivante. Ces silos souterrains étaient aussi stratégiques en temps de guerre ou de famine, notamment pendant la colonisation où la population cachait les réserves

face aux razzias ou aux réquisitions. La Matmora symbolise l'ingéniosité des sociétés rurales traditionnelles pour s'adapter à un climat aride et aux aléas socio-politiques.

Elle représente un savoir-faire ancestral en voie de disparition, car remplacée aujourd'hui par des silos métalliques ou des entrepôts modernes. Certaines Matmorates encore visibles sont abandonnées, oubliées ou menacées par l'érosion.

Toilettes publiques

Un besoin absolu pour le confort des touristes



Par Y. Zahachi

Ces dernières années, les autorités de Mostaganem ont déployé des efforts colossaux pour peaufiner l'image touristique de la wilaya. La vision du wali, Mr Ahmed Boudouh, est allée au-delà des aspirations des citoyens se projetant sur un aspect économique créant ainsi richesse et emploi. Comme les années précédentes, cette saison estivale sera marquée par une affluence record car avec 57 plages ouvertes, le tourisme balnéaire apportera ses fruits. De grands projets d'aménagement ont eu lieu sur des plages telles que les "Sablettes" et la "Salamandre", à titre d'exemple. De ce fait, tous s'accordent à dire qu'il est paradoxal de réaliser de grands aménagements touristiques sur les façades maritimes sans prévoir d'infrastructures sanitaires telles que des toilettes pu-

bliques. Cependant, des citoyens, visiteurs et estivants ont pu remarquer qu'il y a absence de toilettes publiques devant répondre aux besoins physiologiques impérieux des personnes. Cette absence nuit à l'expérience des visiteurs, impacte l'environnement et peut même être source de problèmes d'hygiène publique. Voici pourquoi il est essentiel de considérer les toilettes publiques comme un élément indispensable des aménagements touristiques pour le confort et la satisfaction des visiteurs. Des toilettes publiques accessibles et propres améliorent significativement le confort des touristes et leur expérience globale, les incitant à revenir. Côté préservation de l'environnement, il faut considérer que le manque de toilettes publiques peut entraîner des déjections sauvages, polluant l'environnement, notamment les plages et les eaux, et nuisant à la qualité du paysage. En

matière d'hygiène et santé publique, le manque d'installations sanitaires inadéquates peut engendrer des problèmes d'hygiène et de santé publique, surtout dans les zones touristiques très fréquentées. L'image de marque n'est pas à sous-estimer car une station balnéaire qui néglige les besoins sanitaires de ses visiteurs donne une mauvaise image et peut dissuader les touristes. En termes d'aspect économique, un tourisme de qualité, basé sur le confort et la satisfaction des visiteurs, favorise un développement économique durable de la région. En somme, l'absence de toilettes publiques dans un aménagement touristique est une erreur stratégique qui peut avoir des conséquences négatives sur le plan environnemental, sanitaire et économique. Il est donc primordial de les intégrer dès la conception des projets d'aménagement des façades maritimes.

L'Algérianité au cœur du débat

Mahrez rappelle les fondamentaux

Par Rachid B

Après leur buteur historique Islam Slimani, c'était au tour du capitaine des Verts Riyad Mahrez de sortir les crocs pour rappeler la valeur du «choix Algérie» aux binationaux qui hésitent encore avant de répondre aux sollicitations de la FAF. Dans un entretien accordé au journal français L'Equipe, le meilleur passeur de l'histoire de l'EN a, en effet, été très clair à ce sujet. «Moi, je suis un peu comme Islam. Chacun fait comme il veut. Si tu te sens algérien, tu viens jouer pour ton pays. Tu viens défendre le drapeau. Si tu ne te sens pas algérien, vaut mieux le dire dès le début. Jouer la montre, ce n'est pas forcément bien. Pour les joueurs, les supporters qui attendent. Les choix du cœur sont encore possibles. Avant, c'était un peu plus dur, mais maintenant, on a montré qu'on pouvait jouer dans une sélection africaine tout en arrivant dans des grands clubs. Il n'est plus nécessaire d'attendre de signer dans un gros club pour rejoindre une sélection africaine. Les joueurs l'ont montré» martèlera l'ancien faiseur de bonheur de Leicester avant de rappler son attachement à ...l'Olympique de Marseille. «Depuis que je suis petit, j'ai toujours eu envie de jouer à Marseille. C'était mon rêve.



J'étais un amoureux de l'OM. Tous les joueurs qui sont passés: Drogba, Niang, Nasri, Ribéry... Mon rêve était de jouer au Vélodrome en Ligue 1. Mon parcours a été tout autre» soulignera l'actuel leader technique d'Al-Ahli, champion d'Asie en titre. Très lucide dans ses analyses, Riyad Mahrez n'a, du reste, pas hésité à contredire la légende portugaise Cristiano Ronaldo qui estimait récemment que la Saudi Pro League faisait partie du top-5 planétaire. «Non, je pense que les cinq grosses Ligues européennes sont devant, et après on peut commencer à rivaliser avec les autres Ligues. Nous ne

sommes pas trop loin, je pense. Après, le but, ce n'est pas d'être le meilleur championnat du monde dès maintenant. Nous sommes sur une vision à long terme. Ceux comme moi qui sont arrivés, on est là au début de cette aventure, nous sommes un peu comme des précurseurs. Nous les aidons à rendre cette Ligue plus forte. Et franchement, sur mes deux saisons, j'ai senti une progression dans les équipes, les entraîneurs, les tactiques et l'organisation. Ils essaient d'y arriver, et je pense qu'ils vont y arriver. Ils mettent les moyens et ils le veulent réellement» souligna-t-il.

Championnats d'Afrique de Karaté

L'Algérie présente avec 20 athlètes

Vingt (20) athlètes de la sélection algérienne prendront part au Championnat d'Afrique de Karaté-do (Kumité et Kata), prévu du 25 au 27 juillet à Abuja, au Nigéria, avec l'objectif de remporter le titre africain chez les cadets et juniors, alors que les seniors visent une qualification pour le Championnat du monde 2025, prévu en octobre prochain en Egypte, a appris l'APS, auprès du directeur technique national (DTN). "L'Algérie sera représentée au Championnat d'Afrique 2025 à Abuja par quatre athlètes juniors et deux athlètes chez les cadets, avec l'objectif de remporter le titre africain et de confirmer leur statut de favoris", a précisé le DTN, M. Abdeslam Arraar, ajoutant que "ces jeunes ont gagné la confiance du staff technique, suite à un processus de sélection, compte tenu de leur niveau et de leurs excellentes performances techniques". Parmi les athlètes sélectionnés figurent Nazim Douidi (+76 kg), champion du monde 2023 et champion d'Afrique 2024, et son coéquipier Abderrazak Gouri (-76 kg), double champion d'Afrique (2023-2024) et classé troisième mondial, alors que Aymen Benkhedda (cadets, -52 kg) est le champion d'Afrique 2024, ainsi que Mehdi Benrahal (cadets/ kata), classé huitième au monde, et Yasmine Mixame (-48 kg), classée troisième au championnat d'Afrique 2024 en Tunisie. Quant à la catégorie seniors, composée de 14 athlètes (messieurs et dames), le DTN a déclaré qu'ils ambitionnent de "monter sur le podium et de se qualifier pour le



Championnat du monde 2025, prévu en octobre prochain en Egypte". L'équipe nationale de karaté-do a terminé deuxième lors de la précédente édition, organisée en Tunisie en 2024. La compétition entre les équipes africaines participantes à ce tournoi ne se limitera pas à remporter le plus grand nombre de médailles

possible, mais visera également à se hisser au sommet de la hiérarchie du karaté en Afrique. Parmi les équipes les plus en vue en lice pour le titre continental figurent l'Egypte (championne en titre), l'Algérie (deuxième place lors de la précédente édition), la Tunisie (troisième place) et le Nigéria (pays hôte).

LISTE DES ATHLÈTES ALGÉRIENS:

- Kata- Individuel (Seniors):** Aicha-Narimene Dahleb
Kata- Individuel (Seniors): Youcef Ziad
Kata- Individuel (Juniors): Abderrazak Maansri
Kata- Individuel (Juniors): Mohamed-Mehdi Berrahal (8ème mondial)
Kumité (Seniors messieurs/ par équipes): Alaa Salmi (-61kg), Anis Halassa (-67kg), Felah Midoun (-84kg), Hocine Daikhi (+84kg), Oussama Zayed (-75 kg), Naim Abdeslam Rouichi (-60kg).
Kumité (Seniors dames / par équipes): Ouïkan Céla (-50kg), Karima Mekkaoui (-68 kg), Chaima Oudira (+68 kg), Rayane Sekour (-50kg).
Kumité (Sénior/Individuel): Louisa Abouriche (-55kg) et Khadidja Ghoulam (-61kg)
Kumité (Juniors): Abderrazak Gouri (-76kg) (kg), Nazim Douidi (+76kg), Yasmine Mixame (-48kg)
Kumité (cadets): Aymen Benkhedda (-52 kg)
Entraîneur national de Kumité (Juniors et Seniors - messieurs): Fouad Benbara
Entraîneur national de Kumité (dames): Dhiya Chikhi
Entraîneur national de Kata - Moins de 21 ans et Seniors: Imane Laghouil.

Coupe d'Algérie de football 2025-26 La FAF fixe les dates de la compétition

La Fédération algérienne de football (FAF) a fixé les dates de tous les tours éliminatoires régional et national de la Coupe d'Algérie saison 2025-2026, ainsi que celles du tirage au sort des deux phases au niveau des ligues régionales et nationales.

Phase régionale
1e tour régional: 12/13 septembre 2025 (clubs de divisions régionales et de division de wilaya (facultative)
2e tour régional: 19/20 septembre 2025 (clubs de divisions régionales et de divisions de wilaya
3e tour régional: 10/11 octobre 2025 entrée en lice des clubs de division inter-régions
4e tour régional: 21 octobre 2025
5e tour régional: 04 novembre 2025 entrée en lice des clubs de ligue 2 en fonction des ligues régionales
6e tour régional: 14/15 novembre 2025 entrée en lice des clubs de ligue 2 au niveau de toutes les régions
A noter que le tirage au sort de la première phase aura lieu 07 septembre 2025 au niveau des ligues régionales.

Phase nationale
32e de finale:.....6/5 décembre 2025
16e de finale:.....12/13 décembre 2025
1/8e de finale:.....2/3 janvier 2026
1/4 de finale:.....6/7 février 2026
1/2 finale:.....22/21 février 2026
Finale:.....à désigner ultérieurement
Le tirage au sort de la seconde phase devrait être programmé le 20 novembre 2025, selon la même formule que celle de l'édition précédente.

Championnats d'Afrique d'athlétisme (U18 et U20) L'Algérie glane 21 médailles dont 5 en or

Les sélections algériennes d'athlétisme ont terminé les Championnats d'Afrique 2025 U-18 et U-20 (garçons et filles), avec un total de 21 médailles (5 en or, 9 en argent et 7 en bronze), à l'issue de la dernière journée disputée, dimanche soir à Abeokuta (Nigeria). Les cinq médailles d'or algériennes ont été l'œuvre d'Aya Amrane (lancer de marteau/U18), Walid Touati (Décathlon/ U-20), Djaber Bar (lancer de marteau/ U18), Merah abderraouf (Perche/U-20) et Louaï Lamraoui (saut en longueur/U-20). Les sélections algériennes ont également décroché neuf médailles d'argent grâce à Mahrez Abdelkader (10.000 m marche/U-18), Mohcen Gherfi (décathlon et Perche /U20), Gacemi Zahr-Eddine (110 m/ haies U20), Mohamed Benyaghzer (110 m/haies U18), Benaamane Manar (Heptathlon/U-20), Abed Nesrine (800 m/U-20) et Zenikhri Aya (10.000 m marche/U-20). Les sept médailles de bronze sont revenues à Adouane Rayane (10.000 m marche/ U-20), Walid Ghetas (décathlon/U20), Louaï Lamraoui (110 m/ haies U20), Malak Belmahdi (100 m/haies U20), Sadek Adem (Perche/U-18), Benouli Haithem (Javelot/U-20) et Djalit Narimene (Heptathlon/U-18).

Fédération algérienne de handball Fin de collaboration entre la FAHB et Rabah Gherbi

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé, ce mercredi, la résiliation à l'amiable du contrat de Rabah Gherbi, ancien sélectionneur national et ancien manager général du "Sept national". "La FAHB remercie Rabah Gherbi, manager et ancien entraîneur national, pour tous les efforts consentis et son grand engagement durant son passage au sein de la fédération. Les deux parties ont convenu de mettre fin à leur collaboration d'un commun accord. La FAHB lui souhaite plein succès dans ses projets futurs", indique un communiqué de l'instance publié sur sa page Facebook Rabah Gherbi (54 ans) avait été nommé sélectionneur de l'équipe nationale masculine senior de handball en février 2022, avant de rejoindre le banc de l'équipe nationale, il avait occupé le poste d'entraîneur adjoint de la sélection saoudienne.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي.

الأستاذة بلهندوز رحمة

محاضرة قضائية لدى محكمة وادي رهيو

اختصاص مجلس قضاء غليزان

الكانن مكتبها بشارع تازغات جبلاي بلدية وادي رهيو ولاية غليزان.

هاتف فاكس: 046-78-88-83

نشر منطوق حكم

طبقا للمادة 106 من قانون الأسرة الجزائري.

يطلب من السيدة عبد الهادي سمية الساكنة : بواريزان. التي حضرت الى مكتبنا وطلبت منا نشر مستخرج الحكم المذكور ادناه. بناءا على الحكم الصادر بتاريخ 2024/10/14 عن محكمة وادي رهيو قسم شؤون الاسرة فهرس رقم 24/02167 جدول رقم 24/01005 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2025/03/25 تحت رقم 2025/250 القاضي في الموضوع : افراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2023/12/18 تحت رقم فهرس 23-2729 واعتماد تقرير الخبرة المعد من طرف الخبيرة مفتاح خيرة المودعة لدى امانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/03/18 تحت رقم 122 و بالنتيجة: الحكم بالحجر على المسماة "عبد الهادي زهرة المزدادة بتاريخ 1969/11/02 بواريزان ابنة لخضر و سياف فاطمة. تعيين اختها المدعية عبد الهادي سمية مقدما عليها لرعاية شؤونها وتسيير أموالها والتصرف فيها تصرف الرجل الحرص في حدود ما به القانون. نشر هذا الحكم في جريدة وطنية او اكثر باحدى اللغتين للاعلام. امر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الأمر على عقد ميلاد المحجور عليه. تحميل المرجعة بالمصاريف القضائية المقدرة بتسعائة دينار جزائري 900 دج. حررنا هذا الحكم وأمضيانه نحن المحاضرة القضائية.

المحاضرة القضائية

22.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم

العنوان: نهج محمد خميستي - طريق مزعران - مستغانم

الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميستي - طريق مزعران مستغانم. بناءا على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة ماسرى 878 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها ب شارع محمد خميستي - ماسرى مستغانم. بناءا على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/07/27 و المشهور بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/07/22 حجم 72 رقم 98 و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/11/21 تحت رقم 21/2448 الممنوحة بناءا على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/10/25 ترتيب رقم 21/01116. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/08/08 رقم 23/00672. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك للسيد بوحالة محمد ابن عدة. التعيين: حق امتياز على قطعة أرض فلاحية من مستعمرة فلاحية فردية رقم 94 المسماة سي عبد الغاني كائنة ببلدية سيرات بالمكان المسمى دوار الزرق، تقدر مساحتها 03 هكتار 69 أر 38 سنتيار، يوجد بها بنر، قسم 08 مجموعة ملكية رقم 254. السعر الافتتاحي : قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ثلاثة عشر مليون ومائتين وسبعة وتسعون ألف وستمائة و ثمانون دينار جزائري (13.297.680,00 دج). وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/08/19 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

22.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم

العنوان: نهج محمد خميستي - طريق مزعران - مستغانم

الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميستي - طريق مزعران مستغانم. بناءا على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها ب شارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناءا على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/07/18 و المشهور بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/08/03 حجم 73 رقم 13 و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/10/22 تحت رقم 18/1363 الممنوحة بناءا على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2018/10/03 ترتيب رقم 18/00792. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2022/11/16 تحت رقم 22/01099 صادر عن رئيس محكمة مستغانم نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة العربي بن شريف عبد الله. التعيين. حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية سيرات من مستعمرة فلاحية فردية سي عبد الغني رقم 45 تقدر مساحتها ب 03 هكتار 80 أر بها بنر، قسم 08 مجموعة ملكية رقم 171. السعر الافتتاحي : قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ اثثة عشرة مليون وستمائة ألف دينار جزائري 12.600.000,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/08/19 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

22.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم

العنوان: نهج محمد خميستي - طريق مزعران - مستغانم

الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميستي - طريق مزعران مستغانم. بناءا على طلب بنك التنمية المحلية وكالة واد ارهيو433 الممثل من طرف مديره الكائن مقره ب واد ارهيو غليزان. بناءا على عقد توثيقي مؤرخ في 14 و15/12/2016 المحرر من طرف المؤثرة بن كنين نصيرة بمستغانم و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2016/12/20. بناءا على جدول قيد رهن مؤرخ في 14 و15/12/2016 و المشهور بالمحافظة العقارية بحاسي ماماش بتاريخ 2016/12/20 حجم 26 رقم 25. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/07/18 رقم 23/00629 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للسيد ندنن الشارف. التعيين: 3/2 قطعة أرض فلاحية كائنة ببني ياحي بلدية الحسيان مستغانم تقدر مساحتها 01 هـ 10 أ 63 س قسم 08 مجموعة ملكية رقم 159. السعر الافتتاحي. قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة مليون وتسعمائة ألف و مئتان وستون دينار جزائري وسبعة وستون سنتين (5.900.266,67 دج) و بعد انقاص العشر يصبح خمسة مليون و ثلاثمائة وعشرة آلاف و مئتان و أربعون دينار جزائري (5.310.240,00 دج) و حاليا لأعلى عرض. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/08/19 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

22.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة عين تادلس

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا و في أول درجة في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة وقسم الحال بتاريخ 2025/01/21، تحت رقم فهرس 25/00245 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور عو الحبيب، والمودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/04/22 تحت رقم 25/02281، و بالنتيجة الحجر على المدعي عليها مغالط اسماء المولودة بتاريخ 2003/07/25 ببلدية ماسرة لآبها محمد و أمها معمر عائشة و تعيين المدعية مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها، مع أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية ماسري بالتأشير بافتتاح التقديم بالحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليها. الزام المدعية بنشر منطوق هذا الحكم في احدى الجرائد اليومية للاعلام، وتحميلها بالمصاريف القضائية. يذا صدر هذا الحكم و أفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه.

الرئيس/ أمين الضبط

22.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة عين تادلس

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا و في أول درجة في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة و قسم الحال بتاريخ 2025/04/08 تحت رقم فهرس 25/01164 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور تمام محمد و المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/04/15 تحت رقم 25/826 و بالنتيجة الحكم بالحجر على المدعي عليه صحرابي ابراهيم المولود بتاريخ 1986/09/16 ببلدية بوقيرات ابن عدة ولطرش خيرة، وتعيين المدعية مقدما عليه لرعايته و إدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه، مع أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية بوقيرات بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. الزام المدعية بنشر منطوق هذا الحكم في احدى الجرائد اليومية للاعلام و تحميلها بالمصاريف القضائية. بذا صدر هذا الحكم و أفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه

الرئيس/ أمين الضبط

22.07.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7

مستغانم

الهاتف: 045/41/82/39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة عين تادلس مؤرخ في 2022/05/12 رقم الترتيب 22/00287. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/08/18 بمحكمة عين تادلس و ذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 سا زوالا التابع للسيد بلغيث مختار الكافل الضامن لشركة ذات الشخص الوحيد و المسؤولية المحدودة المسماة بلغيث مختار للاستيراد والتصدير. التعين: العقار المتمثل في قطعة أرض ذات طابع فلاحى متشيدة عليها بنائية كائنة بالمكان المسمى دوار اولاد موسى بلدية خير الدين قسم 12 مجموعة ملكية 209 ذات مساحة 53 أر ، 75 س المشهور بالمحافظة العقارية بمستغانم بتاريخ 2014/04/23 مجلد 807 رقم 71. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (162.500.000,00 دج) مائة واثنان وستون مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه او كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

22.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية غليزان

دائرة الحمادنة

بلدية الحمادنة

رقم: 2025/05

وصل تسجيل التصريح

بتأسيس جمعية أولياء التلاميذ

بمقتضى القانون رقم 106-12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتفق بالجمعيات تم هذا اليوم 06 أفريل 2025 تسليم وصل تصريح بتأسيس:

الجمعية المسماة جمعية أولياء التلاميذ المدرسة الشهيد بلمهدي بلملهل.

المقيمة : بحي 01 نوفمبر بلدية الحمادنة.

رئيس الجمعية : لصبع عبد القادر.

تاريخ ومكان الميلاد 1983/12/25 الحمادنة.

العنوان : حي 01 نوفمبر بلدية الحمادنة ولاية غليزان.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

22.07.2025

Pensée

03 ans déjà. Triste fut cette journée du 24 juillet 2022. Nous avons perdu une mère, une sœur en la personne de

Mme Fatima Zohra Zelmat

Ton mari, **Mohammed Ammami**, journaliste à Carrefour d'Algérie, tes enfants, **Abdelfettah, Hamid et Imane** pensent à toi à chaque instant. Nous prononçons ton nom, nous te pleurons à tout moment. Nous ne t'oublierons jamais.

A nos proches, à tous ceux qui l'ont connue, nous leur demandons qu'ils aient une pieuse pensée pour elle, et que Dieu le Tout Puissant l'accueille en Son Vaste Paradis.

المكتب العمومي للتوثيق

الأستاذة مامون حنان 3486

25 شارع الدكتور بن زرجب - وهران-

القانون الاساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة :

" قلوبال يارتس أمبورت اند ديستريوشن

بمقتضى عقد مؤرخ في 20 جويلية 2025 ، مسجل بصورة قانونية ، تم تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة " قلوبال يارتس أمبورت اند ديستر بوشن "، من قبل السيد/ زرهوني عدنان ، يتمثل موضوعها في: (442.101): استيراد المعدات ، قطع الغيار و الغيار و لواحق السيارات. (442.103): استيراد الاطارات المطاطية - (442.104): استيراد البطاريات المرتبطة بميدان الميكانيك - (442.105) استيراد الأدوات الكهربوميكانيكية - (604.604) تخزين السلع. ، رأسمالها 20.000.000.00 دج مقسم إلى 20.000 حصة اجتماعية قيمتها 1000 دج ، مدتها 99 سنة ، الكائن مقرها الاجتماعي الرئيسي بدوار بلقايد ، قسم 01 رقم 3/42 بالطابق الأرضي دائرة وبلدية بئر الجير ولاية وهران ، ومقرها الاجتماعي الثانوي بدوار بلقايد ، قسم 01 رقم 3/42 بالطابق الأرضي دائرة وبلدية بئر الجير ولاية وهران وعين /السيد/ زرهوني عدنان كمسير للشركة لمدة غير محدودة. تقدم المعارضةات إلى مكتب التوثيق المذكور أعلاه خلال المواعيد المحددة قانونيا.

للإعلام المؤقتة

2025/07/22

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7

مستغانم/الهاتف: 045/41/82/39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م

تنفيذاً للحكم المؤرخ في 1998/01/12 فهرس رقم 98/6 الصادر عن محكمة مستغانم القسم التجاري الممهور بالصيغة 883/98 التنفيذية المؤرخة في 2002/04/07 تحت رقم 2002/46 ، وبناءا على القرار المؤرخ في 1998/12/12 فهرس رقم 98/883. بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة عين تادلس مؤرخ في 2019/10/01 رقم الترتيب 19/00993. لصالح المؤسسة الوطنية للتأمين بالمواد الغذائية مستغانم في حالة تصفية اينبال ضد السيد منذ محمد. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/08/18 بمحكمة عين تادلس وذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 ما زوالا. التعيين: العقار المتمثل في مسكن فردي كائن ببلدية عين سيدي شريف متكون من ثلاثة غرف، صالة، مطبخ، مرحاض، ساحة ، ملح مقلى و مخزن الكل في مساحة قدرها 591 متر مربع قسم 14 مجموعة ملكية 30 . السعر الافتتاحي تم تقديره بمبلغ 14.222.000,00 دج أربعة عشر مليون ومائتين واثنان وعشرون ألف دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه او كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

22.07.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7

مستغانم

الهاتف: 045/41/82/39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة عين تادلس مؤرخ في 2020/10/19 رقم الترتيب 20/00774/المتمضن بتوقيع الحجز التنفيذي على الحقوق العقارية للمدعو بن يمينة الهواري ابن قور الممثل في قطعة أرض كائنة ببلدية صيادة بالمكان المسمى سيد فائق تقدر مساحتها أربعمائة و ثلاثون متر مربع مجموع ملكية 297 قسم 07 و هذا لصالح الدان المدعو بن بوزيد عمر ابن عبد القادر تنفيذاً للحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم الجنج المؤرخ في 2019/07/10 رقم الفهرس 19/05782 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/03/10 تحت رقم 2020/66 القاضي في منطوقه الزام المحكوم عليه بن يمينة الهواري بأن يدفع للطرف المدني بن بوزيد عمر مبلغ الشيكين المقرر بواحد وعشرون مليون دينار جزائري (21.000.000 دج) وتعويض عن الضرر قدره مليون دينار جزائري 1.000.000 دج عن كافة الأضرار اللاحقة بالطرف المدني . على أن البيع بالمزاد العلني يسري إفتتاحي قدره تسعة عشر مليون وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري 19.950.000,00 دج حسب تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الأستاذ دحمان قور و تجدر الإشارة أن العقار المذكور أعلاه مقل برهن قانوني مجلد 01 رقم 88 المشهور بتاريخ 2017/10/12 بقيمة 5.000.000,00 دج و نسبة فائدة 06% للطار يسند في أجل 04 سنة، للاستوفى الوطني للتوفير والاحتياط وكافة 420 المملوك للسيد بن يمينة الهواري. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة 2025/08/18 بمحكمة عين تادلس و ذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 سا زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض كائنة ببلدية صيادة بالمكان المسمى سيدي فائق تقدر مساحتها أربعمائة ومائتان وثلاثون متر مربع 438+ تحمل رقم 07 مجموعة ملكية 297 السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 19.950.000,00 دج تسعة عشر مليون وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري وتم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر 17.955.000,00 دج سبعة عشر مليون وتسعمائة و خمسة وخمسون ألف دينار جزائري و على أن يكون البيع باعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه او كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

22.07.2025

Corée du Sud

De fortes pluies font 17 morts et 11 disparus

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la Corée du Sud pendant cinq jours ont fait 17 morts et 11 disparus, a annoncé dimanche le gouvernement. Une personne a été tuée dimanche après l'effondrement de sa maison sous de fortes pluies et une autre a été retrouvée morte après avoir été emportée par un ruisseau en crue à Gapyeong, une ville au nord-est de Séoul, a indiqué le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. Selon le ministère, 10 personnes ont été retrouvées mortes et quatre autres portées disparues dans la ville de Sancheong, au sud du pays, au cours du week-end, après que de fortes pluies ont provoqué des glissements de terrain, des effondrements de maisons et des crues soudaines. Un rapport du ministère a fait état d'un décès à Gwangju, au sud du pays. Sept autres personnes sont toujours portées disparues à Gwangju, à Gapyeong et ailleurs. Plus tôt la semaine dernière, une personne a également perdu la vie lorsque sa voiture a été ensevelie sous la terre et le béton après l'effondrement du mur de



soutènement d'un pont à Osan, juste au sud de Séoul, lors de fortes pluies. Trois autres personnes ont été retrouvées mortes dans une voiture submergée, un ruisseau en crue et un sous-sol inondé dans le sud de la province du Chungcheong du Sud. Environ 2730 personnes étaient toujours évacuées de leur domicile dimanche à 16 h, heure locale, selon le rapport du ministère. La pluie a cessé dimanche sur la majeure partie de la Corée du Sud, et les alertes aux fortes pluies ont été levées dans tout le pays, ont précisé des responsables du ministère.

Depuis mercredi, les régions du sud ont reçu entre 600 et 800 millimètres de pluie, d'après le rapport du ministère. Le président Lee Jae Myung a exprimé sa profonde sympathie aux personnes ayant perdu des proches et subi des dommages financiers en raison des fortes pluies. M. Lee a souligné que le gouvernement s'efforcerait de désigner les zones durement touchées par les pluies comme zones sinistrées spéciales. Cette désignation leur permettrait de bénéficier d'un soutien financier et d'autres mesures de reconstruction accrues de la part du gouvernement.

"Il a été aspiré par la machine"

Un Américain meurt après que sa chaîne de cou se coince dans une machine IRM

L'homme, âgé de 61 ans, est entré dans la salle d'examen pendant un scanner alors qu'il portait à son cou une grande chaîne métallique. Il a alors été aspiré par la machine et n'a pas survécu à ses blessures. Un sexagénaire est mort aux États-Unis, après avoir été aspiré par un appareil IRM le mercredi 16 juillet à New-York, rapporte le New York Times. L'homme, âgé de 61 ans, est entré dans la salle d'examen pendant un scanner. "La victime portait une grande chaîne métallique autour du cou, ce qui l'a attiré dans la machine", a déclaré la police dans un communiqué. Grièvement blessé, il est mort jeudi. Selon les autorités, la victime est

entrée dans la salle d'examen sans autorisation, ne respectant pas les ordres en place. Un témoin a raconté aux forces de l'ordre que le sexagénaire s'était rendu dans la salle après avoir entendu un membre de sa famille, qui passait l'examen, crier. La victime a été grièvement blessée et prise en charge par les secours. Une enquête a été ouverte. Interrogé par le New York Times, l'Institut d'imagerie médicale et de bio-ingénierie rappelle que la force magnétique d'une machine IRM est suffisamment puissante pour projeter un fauteuil roulant à travers une pièce. "Parce qu'elle utilise un champ magnétique puissant, une IRM nécessite que le patient n'ait aucun objet métallique sur

lui", rappelle par ailleurs le site Vidal. En se présentant avec des bijoux, téléphones portables, clés, mais aussi des dispositifs médicaux implantables, les patients s'exposent à des accidents par projectiles, explique l'Institut national de recherche et de sécurité. En raison de l'aimant présent dans la machine, ces objets sont attirés dans l'appareil à grande vitesse. Dans le monde, plusieurs accidents ont déjà eu lieu. En 2001, un enfant de six ans est mort après qu'une bouteille d'oxygène a été laissée accidentellement dans la salle d'IRM. En 2018, en Inde, un homme est mort après être entré dans la salle d'examen avec une bouteille d'oxygène en métal.

Etats-Unis

Il meurt noyé en tentant de sauver cinq personnes

Le week-end dernier, un père de famille originaire de Géorgie s'est noyé après avoir sauvé plusieurs personnes emportées par un « courant d'arrachement » au large de Pawleys Island, en Caroline du Sud. Anderson Childers, 38 ans, était en vacances avec sa femme et ses trois enfants sur une plage qu'ils fréquentaient régulièrement. Lorsqu'une femme l'a supplié d'aider des nageurs en détresse, cet ancien policier n'a pas hésité à plonger dans l'eau. Anderson Childers et un autre

homme sont parvenus à ramener les victimes saines et sauvées jusqu'au rivage. Mais seul l'un des sauveteurs est revenu, l'épouse d'Anderson Childers a immédiatement alerté les secours. Les pompiers, les garde-côtes et la police de Pawleys Island ont été mobilisés pour les recherches. Son corps a été retrouvé environ 90 minutes plus tard. Décoré en 2012 pour un acte de bravoure alors qu'il servait dans la police du comté de Cobb, Anderson Childers était connu pour son dévouement. Sa

mort tragique rappelle la dangerosité des « courants d'arrachement », fréquents dans cette région. Les autorités locales, citées par le média News2 affilié à NBC, annoncent le renforcement des mesures de prévention : des panneaux supplémentaires seront installés dans les zones sensibles, des bouées de sauvetage ajoutées, et des aimants explicatifs sur les courants seront distribués dans les locations de vacances. Une cagnotte GoFundMe a été mise en ligne pour soutenir sa famille.

Iran

Un accident d'autocar fait au moins 21 morts et 34 blessés

Au moins 21 personnes sont mortes après qu'un autocar s'est renversé dans le sud de l'Iran, ont rapporté samedi les médias d'État. Masoud Abed, responsable des secours de la province de Fars, a déclaré que 34 autres personnes avaient été blessées dans l'accident survenu au sud de Chiraz, la capitale de la province. M. Abed a indiqué que les opérations de secours se poursuivaient et que des informations complémentaires et des chiffres définitifs seraient annoncés une fois l'opération terminée et les investigations approfondies menées. Il a ajouté que l'incident s'était produit à 11 h 05 et que les secours étaient immédiatement arrivés sur les lieux. La cause de l'accident fait l'objet d'une enquête. Avec près de 17 000 victimes chaque année, l'Iran figure parmi les pays les plus touchés par les accidents de la route. Ce bilan est imputé au non-respect des mesures de sécurité, à l'utilisation de véhicules vétustes et à l'insuffisance des services d'urgence.

Russie

Un bus tombe dans un ravin de 25 mètres, treize ouvriers retrouvés morts

Un drame s'est déroulé lundi à Neriongri dans la région de Iakoutie, dans l'Extrême-Orient russe. Treize personnes ont été tuées et vingt autres blessées lorsqu'un bus transportant des ouvriers d'une mine est tombé dans un ravin d'une profondeur de 25 mètres, ont annoncé les autorités de cette région. Le chauffeur aurait perdu le contrôle du véhicule, qui a quitté la route avant de tomber dans le vide vers 3h20. Des images publiées par les autorités montrent le bus retourné près d'une mare d'eau boueuse, ses roues pointant vers le ciel, ainsi qu'une barrière métallique déformée le long de la route au-dessus du ravin. « L'accident de la route s'est produit sur la voie industrielle de l'usine minière et de traitement Denisovsky », a ajouté le ministère. Cette installation est spécialisée dans l'extraction et le traitement du charbon. Les enquêteurs ont ouvert une procédure pour négligence criminelle. Les accidents industriels sont fréquents en Russie, les enquêtes mettant souvent en cause des normes de sécurité insuffisantes. Les autorités locales ont décrété une journée de deuil mardi.

Espagne

Un homme condamné à verser 180 euros par mois à ses voisins parce que ses chiens aboient trop fort



Même en pleine montagne, le calme n'est jamais garanti. Preuve en est à Lles de Cerdanya, petit village catalan de moins de 300 habitants, où les aboiements trop sonores de plusieurs chiens ont conduit leur maître devant la justice, rapporte le média espagnol Valira. Excédés par les aboiements « constants » des animaux, deux voisins résidant à une centaine de mètres avaient saisi le tribunal de Lleida.

S'estimant victimes de nuisances sonores - ces jappements dépassant selon eux le « volume tolérable » - ils réclamaient chacun 250 euros par mois, soit un total de 500 euros d'indemnisation. Le juge a jugé cette somme excessive mais leur a partiellement donné raison. Le propriétaire des chiens devra désormais verser 90 euros par mois à chacun des deux voisins, soit 180 euros mensuels. Le tribunal a également exigé qu'il mette en œuvre « des mesures techniques et économiquement raisonnables » pour faire cesser les nuisances causées par ses compagnons à quatre pattes. D'après nos confrères, cette indemnisation devra couvrir toute la période allant du dépôt de la plainte jusqu'à l'arrêt effectif des troubles. En juin 2022, le maire de Saint-Vaize (Charente-Maritime) avait pris un arrêté municipal contre les aboiements de chiens, lequel imposait aux propriétaires des animaux de limiter ces nuisances sonores au nom de la tranquillité publique. Une décision qui avait été attaquée par deux habitants. Le tribunal administratif de Poitiers leur a donné raison en mars dernier.



2

06:00 Logo de la chaine
05:00 TFou
11:00 Logo de la chaine
10:00 Téléshopping samedi
10:45 Petits plats en équilibre
10:50 Les douze coups de midi
12:00 Logo de la chaine
11:50 Petits plats en équilibre
11:55 Météo
13:00 Logo de la chaine
12:00 JT 13h
12:40 Grands reportages
14:00 Logo de la chaine
13:50 Grands reportages
15:10 Les Docs du week-end
16:50 L'actu
18:00 Le mag
18:50 Petits plats en équilibre
18:55 Météo
19:00 Journal
19:40 Tirage du Loto
19:50 France / Allemagne
21:50 Euro Féminin : le mag
22:15 Le grand bêtisier
23:25 Le grand bêtisier
00:45 Programmes de la nuit

11h00 Tour de France - Etape 16 : partie
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h45 C'est bon à savoir
12h46 La p'tite librairie
12h50 Expression directe
12h55 Ça commence aujourd'hui
13h55 Tour de France - Etape 16 : partie 3
16h15 Vélo Club
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
18h55 Journal Météo Climat
19h00 Journal 20h00
19h58 Sur la route du Tour
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Règne animal, les jeux de l'amour
21h45 Règne animal, les jeux de l'amour
23h10 Le Serpent
00h05 Le Serpent
01h05 Le Serpent
02h05 Le Serpent



3

06h41 Hello Kitty : Super Style !
06h53 Les Croquemoutard
07h04 Les Croquemoutard
07h17 Jamais plus : It Ends with Us
09h24 Au tableau !
09h55 Sarah Bernhardt, la Divine
11h31 Fleur bleue
11h38 Culture & Street
12h33 Gladiator II
14h56 Sons
16h32 Viendez au Groland
16h59 Saturday Night Live
18h09 Jamel Comedy Club
18h41 Hot Ones
19h21 Fleur bleue
19h27 Viendez au Groland
19h46 Viendez au Groland
20h09 En tongs au pied de l'Himalaya
21h40 Iris
22h02 Iris
22h27 Les Barbares
23h18 Le Royaume
01h05 La nuit se traîne

10h50 Outremer.l'info
11h00 Régions d'ici
11h20 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
11h55 Tour de France - Etape 16 : partie 2
14h00 Rex
14h50 Rex
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal Météo Climat
18h00 Consomag
18h05 Dans le rétro
18h10 Hors la ville
18h50 Tout le sport
19h05 Sur la route du Tour
19h20 Le journal des talents
19h22 Un si grand soleil
20h10 OPJ
22h50 OPJ
23h15 Journal Météo Climat
23h20 Eternel Aznavour, le concert événement
01h30 La p'tite librairie



05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Nouveau jour
20h10 Zone interdite
22h00 Zone interdite
23h00 Lego Masters : la machine infernale
00h00 Lego Masters : la machine infernale
01h15 Programmes de la nuit

06h50 Invitation au voyage
07h35 Invitation au voyage
08h25 L'Empire mongol, une autre histoire
09h50 Des îles d'enfer !
10h35 Des îles d'enfer !
11h20 Les super-prédateurs des mers
12h35 Echappement libre
14h15 Les grandes familles
15h55 Médecines d'ailleurs
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 Prédateurs et proies, un équilibre fragile
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
20h00 Le Pakistan : une puissance nucléaire sous pression
21h30 Les incroyables : Festival d'Avignon 2025
23h15 Ma famille ultraorthodoxe et moi
00h05 Equinoxe
01h50 Un sound-trek en Europe
02h45 Le dessous des images

TÉLÉVISION

15



20h10

EN TONGS AU PIED DE L'HIMALAYA



Pauline et Fabrice sont un couple confronté à des défis immenses après le diagnostic de leur fils Andréa, atteint d'un trouble du spectre autistique (TSA). Les difficultés inhérentes à la vie quotidienne et les tensions familiales commencent à peser lourdement sur leur relation, entraînant une séparation inévitable au fil des années. Dans le but de garantir le meilleur avenir pour leur enfant, ils décident de l'inscrire en grande section de maternelle, espérant qu'il bénéficiera d'un cadre éducatif adapté.

Acteur: Audrey Lamy (Pauline), Nicolas Chupin (Fabrice), Eden Lopes (Andréa), Naidra Ayadi (Samia), Benjamin Tranié (Valentin).



20h10

TAXI 3



À Marseille, une bande de malfrats portant des costumes de Père Noël sème la terreur et l'humiliation parmi les forces de l'ordre locales. Le commissaire Gibert, sous le charme de sa nouvelle stagiaire japonaise Qiu, s'attelle à l'enquête, mais ses méthodes peu orthodoxes et son manque de sérieux rendent ses efforts peu efficaces. Pendant ce temps, Daniel, chauffeur de taxi passionné, consacre son temps à peaufiner son véhicule, ce qui commence à agacer sa compagne Lilly, qui souhaite le voir plus attentif à leur relation.

Acteur: Samy Naceri (Daniel Morales), Frédéric Diefenthal (Emilien Coutant-Kerbalec)

3

22h24

OPJ



L'enquête sur l'agression de Gaspard Watson, plongé dans un coma profond, pousse Bellerose à organiser un interrogatoire discret avec Mathieu Delporte, un ancien membre des forces de l'ordre aujourd'hui incarcéré. Cette initiative se transforme rapidement en catastrophe majeure lorsque Delporte parvient à s'échapper et qu'un agent des forces de l'ordre perd tragiquement la vie durant l'opération.

Acteur: Yaëlle Trulès (Clarissa Hoarau), Antoine Stip (Gaspard Watson), Nathan Dellemme (Jackson Bellerose), Marielle Karabeu (Kelly Kwaté), Mona Claude (Alice Bontemps).

Réalisateur: François Bigrat, Stéphane Meunier.



ORAN

30|25

Lever du soleil

Coucher du soleil

Humidité

Vent

06h02

20h16

74%

19 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

33-25

43-22

33-22

48-31

30-26

43-32

Famine des Palestiniens de la bande de Ghaza

Lazzarini dénonce la complicité internationale

L'absence de pression sur l'entité sioniste pour autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza constitue "une complicité dans la famine qui frappe les Palestiniens" de l'enclave, a estimé dimanche le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), rapporte lundi l'agence Wafa. Dans une publication sur Instagram, Lazzarini a partagé un exemple de message fréquemment reçu du personnel de l'UNRWA dans la bande de Ghaza : "Je cherche de la nourriture pour mes enfants, mais il n'y a rien", et a commenté : " Nous recevons quotidiennement des messages de nos collègues affamés de l'UNRWA. Comment répondre à ces messages de désespoir ? C'est honteux et cela renforce mon sentiment d'impuissance", a-t-il ajouté. Lazzarini ajoute encore : "tout cela est l'œuvre de l'homme, en toute impunité (dont l'entité sioniste jouit), la nourriture est disponible à quelques kilomètres seulement à la frontière avec Ghaza. A elle seule, l'UNRWA dispose de stocks suffisants hors de Ghaza pour couvrir les besoins de l'ensemble de la population pour les trois prochains mois, mais nous n'avons pas été autorisés à acheminer d'aide depuis le 2 mars", lance t-il encore dépité par l'inaction de la communauté internationale. Pour le responsable de l'UNRWA, "une volonté politique est nécessaire" pour inciter l'entité sioniste "à autoriser l'entrée de l'aide dans la bande de Ghaza." Pour lui, "l'inaction est une complicité qui nous fait perdre notre humanité". Plus tôt dans la journée, des sources médicales à Ghaza ont annoncé que la politique sioniste de famine dans l'enclave palestinienne avait entraîné la mort de 86 Palestiniens, dont 76 enfants, en raison de la malnutrition résultant du refus d'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza depuis octobre 2023.

Brooklyn (New York)

Des centaines de manifestants pour exiger un cessez-le-feu à Ghaza

Des centaines de manifestants ont défilé pacifiquement samedi à Brooklyn (New York) pour exiger un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, a rapporté Wafa. La manifestation organisée à Sunset Park sous le slogan « Cessez-le-feu maintenant », a rassemblé des personnes issues de divers horizons, ainsi que des militants et des défenseurs des droits humains venus exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien et dénoncer l'utilisation par l'entité sioniste de la famine comme arme de guerre dans la bande de Ghaza, souligne l'agence de presse palestinienne Wafa. Les manifestants ont brandi des pancartes réclamant l'arrêt immédiat de l'agression sioniste à Ghaza et la fin du soutien de l'administration américaine à l'entité sioniste, ajoute la même source. La marche s'inscrit dans le cadre d'une série de manifestations organisées samedi dans plusieurs villes américaines, notamment à Collingswood dans le New Jersey et Somerville dans le Massachusetts, en solidarité avec le peuple Palestinien de la bande de Ghaza.

En direction de Ghaza

Le navire humanitaire «Handala» menacé

Par Nadira FOUAD

La mission du bateau «Handala», en route vers Ghaza, a été entravée, dimanche, par des «tentatives de sabotage», rapportent les médias internationaux. La Coalition de la flottille de la liberté dénonce des «tentatives calculées» pour «nuire» à la mission du navire qui transporte des vivres et des médicaments pour les Ghazaouis. Il s'agit de lait infantile et des aides alimentaires qui sont transportés par le navire «Le Handala», un navire de la Flottille de la liberté, en partance pour Ghaza depuis Gallipoli, au sud de l'Italie où la situation des Ghazaouis est désastreuse à cause du génocide exercé par l'armée israélienne. Ce navire a été ciblé par une tentative de sabotage par des parties hostiles a annoncé la députée LFI (La France Insoumise), Emma Fourreau, qui fait partie des passagers qui tenteront de rallier l'enclave palestinienne. Selon elle, des cordes nouées autour de l'hélice et un réservoir d'eau remplacé par de l'acide et qui ne sont que des tentatives désespérées pour priver les enfants de Ghaza de lait infantile et de nourriture. Dans cette publication sur les réseaux sociaux ,la députée suit de plus près cette opération dénonce des pratiques machiavéliques car, selon elle, «Honte aux complices du génocide». Selon cette députée, Gabrielle Cathala. «C'est une mission pour les enfants en Gaza, pour briser le blocus humanitaire et pour briser le silence estival sur le génocide et J'espère qu'on va arriver jusqu'à Gaza, mais si ce n'est pas le cas, ce sera une énième violation du droit



international par Israël". Cette flotille est composée de deux Françaises, élues de La France insoumise qui font partie de l'équipage. Il s'agit d'Emma Fourreau, eurodéputée engagée dans la cause palestinienne, et Gabrielle Cathala, députée du Val-d'Oise engagée dans l'humanitaire après son diplôme de droit international et de droit pénal. Pour cette seconde flottille qui fait suite à la première conduite par la député franco-palestinienne Ryma Hassan a bord de la flottille Madleen avec à son bord 12 militants, celle-ci et à son bord 18 militants pour faire ce voyage risqué jusqu'à Ghaza dont deux députées LFI (La France Insoumise), Emma Fourreau et Gabrielle Cathala. Le navire avait été intercepté par l'armée israélienne dans les eaux in-

ternationales et les militants qui se trouvaient à bord, dont l'eurodéputée Rima Hassan et l'activiste de l'environnement Greta Thunberg avaient été arrêtés, emprisonnés puis expulsés. Rappelant que les Ghazaouis subissent depuis le 7 octobre 2023 une guerre sans merci livrée par l'armée de Netanyahu. Une guerre génocidaire en dépit de toutes les tentatives avortées de cessez-le feu. Le bilan est lourd et macabre soit plus de 58 700 morts et 140 485 blessés, sans oublier les bombardements continues sur une population affamée où les centres d'aides ont été bombardés aussi détruisant la quasi-totalité des infrastructures et utilisant la famine comme arme de guerre avec un blocus des plus inhumains.

L'entité sioniste affame les Ghazaouis

Les enfants sont les plus touchés

La malnutrition atteint des niveaux alarmants dans la bande de Ghaza, touchant particulièrement les enfants, alerte l'ONU qui déplore l'entrée au compte-gouttes de l'aide humanitaire dans le territoire palestinien assiégé par l'armée d'occupation sioniste, qui bloque depuis des mois l'entrée des vivres, l'eau et les médicaments. La Défense civile de Ghaza a déclaré avoir constaté une augmentation du nombre de décès de nourrissons causés par "la faim et la malnutrition sévères", signalant au moins le décès de trois bébés la semaine écoulée. "Ces cas déchirants ne sont pas dus à des bombardements directs, mais à la famine, au manque de lait maternisé et à l'absence de soins de santé de base", a expliqué le porte-parole de l'organisation, Mahmoud Basal. Dans le nord de la bande de Ghaza, Ziad Mousleh, 45 ans, souligne de son côté ne plus trouver de quoi nourrir ses enfants. "Nous sommes en train de mourir, nos enfants sont en train de mourir, et nous ne pouvons rien faire", dit-il à Nousseirat, dans le centre du territoire. "Nos enfants pleurent et crient pour avoir à manger. Ils s'endorment affamés", poursuit-il, "il n'y a absolument rien à manger, et si par hasard quelques produits arrivent sur le marché, les prix sont exorbitants et personne ne peut les acheter". Dans une éco-



le de Nousseirat, transformée en abri pour les nombreux déplacés de l'agression sioniste, une distribution de repas chauds a été organisée dimanche. Habitants, ONU et organisations humanitaires expliquent régulièrement que l'épuisement des stocks a provoqué une flambée des prix du peu de nourriture disponible sur les marchés de Ghaza. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a

indiqué début juillet que le prix de la farine pour le pain était 3.000 fois plus élevé qu'avant la guerre. L'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré samedi qu'elle avait des stocks pour nourrir plus de deux millions d'habitants de Ghaza pendant plus de trois mois, mais qu'elle n'était pas autorisée par l'armée d'occupation sioniste à les acheminer dans le territoire.